Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur		Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée		Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	<u> </u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /		Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	1	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or blace Encre de couleur (i.e. autre que bleue o		Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents		Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible		Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, thes have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or dis along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.	

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Vol. VI.

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1887.

№ 5.

LE R. P. HORNER.

GUIDE PRATIQUE DE L'INSTITUTEUR

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE MÉTHODOLOGIE

1 vol. in-18......\$0.65

AVANT-PROPOS

Je le dirai en toute simplicité et sans détour, c'est avec une certaine confiance que je présente ce livre au modeste et dévoué personnel de l'enseignement primaire. Les instituteurs et les institutrices y trouveront des directions que je crois pratiques et sûres. Un coup d'œil jeté au hasard dans ce livre suffira à leur prouver que ce n'est point ici un ouvrage d'imagination et de système préconçu. Ajoutons que c'est encore moins une œuvre littéraire.

Les méthodes et les procédés que je recommande sont le fruit de longues études et de patientes observations. Toutes les règles, tous les conseils renfermés dans cet humble Guide ont été d'abord étudiés dans les meilleurs auteurs de France, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse; puis enseignés durant dix années dans une école normale, et en même temps expérimentés dans des écoles d'application, discutés, contrôlés souvent par des hommes du métier, inspecteurs et instituteurs. En outre, ce même travail a paru une première fois dans un journal scolaire de la Suisse; remanié enfin, il a reçu une publicité plus vaste dans une importante revue pédagogique de Paris. Ce n'est donc qu'après avoir passé ainsi à travers le laminoir de discussions approfondies et d'essais répétés que ce livre voit le jour.

Connaissant les nombreuses et fatigantes occupations de l'instituteur et son peu de goût pour les théories d'un ordre purement spéculatif, j'ai voulu être court et pratique. Que l'on ne s'étonne pas dès lors de ne rencontrer, dans ce manuel, aucune des notions préliminaires sur l'histoire de la pédagogie, sur les progrès et les avantages de l'instruction, sur la psychologie appliquée à l'art de l'éducation, sur le mérite des fonctions d'instituteur, ni aucune des directions générales, plus théoriques, plus littéraires que vraiment utiles, qui remplissent la plupart des livres de pédagogie.

Au lieu de m'en tenir à cette recommandation délayée un peu dans tous les ouvrages d'enseignement primaire et répétée sur tous les tons: "Messieurs les instituteurs, faites bien l'école: tout est là," j'ai cru plus important de déterminer d'une manière claire et sure les moyens pratiques de remplir cet excellent conseil. A cet effet, je n'ai craint ni les redites, ni certains développements plus longs, lorsque l'importance du sujet ou la nécessité de réagir contre les préjugés et la toutine m'ont paru l'exiger.

Puisse donc ce modeste et timide Guide réaliser son titre en conditisant les instituteurs à des succès sérieux dans la sphère où ils sont appelés à exercer leurs nobles et délicates fonctions! C'est là notre unique but et notre seul désir.

MÉTHODE NATIONALE DE DESSIN

DE E. M. TEMPLÉ,

Professeur de dessin à l'École Normale J.-Cartier et à l'Académie Commerciale Catholique du Plateau.

Ouvrage approuvé par MM. les Commissaires d'Ecoles Catholiques de Montréal; honoré de l'assentiment général des membres du Conseil de l'Instruction Publique ; adopté par S. G. Mgr TACHÉ pour toutes les Écoles pla cées sous sa juridiction; couronné par la Chambre des Arts à l'Exposition de Québec, etc., etc.

MEDAILLE D'OR avec DIPLOME de la plus haute récompense à VExposition Provinciale de Québec.

PREMIER COURS, 24 FEUILLES.

			EXERCICE	S D'APPL	ICATION	sur	LES I	LIGNES 1	DROITI	ES.
1.	Point.	lignes	horizontales.	verticales:	réca- 1 4	1. Mosa	iane	applic	ation	rár

- pitulation; carré, rectangle.

 2. Obliques, avec récapitulation d'horizontales
- et de verticales.
- 3. Carrolage, application répétée des horizontales et verticales.
- plication répétée des mêm^{es} lignes, accompagnées d'obliques.
- 5. Trapèse, agrès de gymnastique.
- 6. Barrière en bois.
- 7. Porte rustique avec verrou, mur en pierre de taille.
- 8. Entrée de maison avec fenêtre.

OBLIQUES.

- 9. Fil à plomb. 10. Vue perspective d'un coffre.
- 11. Mortaises.
- 12. Tribune d'instituteur à la campagne.
- 13. Herse.

- 14. Chevron de construction. 15. Pont tournant du canal Lachine (formant
 - récapitulation générale des droites, horizontales, verticales et obliques).

SUR LES LIGNES COURBES.

- 1. Joug.
- . Tonneau, marmite.
- 3. Service à thé, 4 objets.

- 4. Ogive byzantine. 5. Bénitier romain.
 - 6. Charrue.

RÉCAPITULATION.—PAYSAGES.

- 1. Phare en bois (bord des lacs).
- 2. Tourelles protégeant les fortifications de 11. Orme, Pin dénudé. Ville-Marie et du Séminaire. 12. Barge.
- 3. Maison où naquit S. G. Mgr I. Bourget.
- 4. Herbages, île Ste-Hélène, bord du St-Laurent.
- 5. Pierres au bord de l'eau. (Ile Ste-Hélène.) 6. Vieux mur avec tronc d'arbre et feuillage.
- 7. Etude d'arbre et de cascade.
- 9. Moulin à vent (en bois).
- 3. Chênes, Ormes, Peupliers.

- 10. Maison en bois.

- 13. Canot à voile
- 14. Canot d'écorce.
- 15. Fort de Chambly. 16. He Grosbois, bords on fleuve.
- 17. Le castor, emblême national

15. Acanthe, style Louis XVI.

18. Sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré.

ORNEMENT.

- 1. Feuille de lierre grecque. Trèfle gréco-roman. 111. Chardon persan, style moyen âge.
- 2. Laurier, style roman. 3. Motif décoratif du moyen-âge.
- 4. Pomme de pin entourée d'une ornementation 13. Feuille d'acanthe, sans épine, ordre corin
- 5. Pomme de pin entourée d'une ornementation | 14. Feuille de chêne, style Louis XVI. grecque, feuille d'acanthe.
- 6. Demi-palmette d'enroulement, style grec.
- 7. Fleur de lys.
- 8. Motif pour frise, style greco-roman.
- 9. Motif d'ornement, style renaissance (Fran-
- 10. Fleur décorative assyrienne, époque ninivienne.
- 18. Cartouche, écusson pour inscription fronton, style Louis XV.
 - renaissance.

16. Chapiteau greco-roman, orné d'acanthe.
17. Motif d'ornementation décorative, Louis XV.

19. Enroulement d'acanthe avec liseron, style

12. Frise greeque pour entablement d'architec-

thien, 4ème ordre d'architecture.

TÊTE.

- 1. Théorie de la tête.
- 2. Youx de profil, de face, de trois quarts.
- 3. Bouche
- 4. Nez " 5. Oreilles
- 6. Ensemble d'une tête.

- 7. Esquisse de la tête du Christ, d'après Rubber 8. Samuel de Champlain.
- 9. Vierge à la chaise de Raphaël.
- 10. Jacques Cartier.
- 11. Maisonneuve.

Le cent de feuilles assorties.....

Remise libérale aux libraires et aux instituteurs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS, 256 et 258, rue Saint-Paul, Montrés!

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. VI.

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1887.

Nº 5.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc. - Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, séance du 13 courant.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNE-MENT: 91e conférence des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval—Education physique: De la fati-Sue intellectuelle et musculaire : leurs causes et leurs effets Lecon sur les minéraux—Les tremblements de terre expliqués—Une leçon de Botanique : Les Crucifères—Exercices de mémoire et de récitation : Les deux Frères, l'Oiseau captr_Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle-Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections - Problèmes d'arithmétique - Problèmes d'algèbre. LECTURE POUR TOUS: - Hygiène du billard-Un voyage à Palaska - Le the et sa récolte - Pensées sur l'avenir -Variétés.— Bibliographik: Méthode nationale de Dessin, Par M. Templé.—Conditions d'abonnement au Jour-MAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre passé en conseil en date du 27 août dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Bagot, village Saint-Dominique.— M. Antoine Casavant, fils, Michel Archambault, Victor Vachon, Joseph Houle et Joseph Tétreau.

Prançois-Xavier.—M. Paul Bouchard, en remplacement de M. Edmond Bouchard, sorti de charge.

Comté de Terrebonne, ville de Terrebonne,— Thomas Lapointe, en remplacement de M. Abealon Sauvé, qui a quitté la municipalité.

Comté de Yamaska, village de Pierreville.— Révd Thomas Quinn, ptre, curé, Wenceslas Smith, écr, M. D., et MM. Alphonse Gill, Israël Gendron et Henri Descheneaux. (Municipalité nouvelle.)

Syndics d'écoles.

Comté des Deux-Montagnes, Saint-Canut No 1.

-M. William Miller, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

AVIS DE DEMANDE D'ANNEXION DE MUNICIPALITÉ.

Annexer à la municipalité de Sainte-Marguerite, dans le comté de Dorchester, les terrains occupés par Siméon Marcoux, Godefroi Marcoux, Jean Perrault, père, et Jean Perrault, fils, Jean Vallée et Pierre Pomerleau, et les détacher de celle de Sainte-Marie, dans le comté de Beauce, pour les fins scolaires.

> GÉDÉON OUIMET, Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 27 août dernier (1887), d'ordonner que les lots suivants soient détachés de la municipalité de "Saint-Alphonse de Granby," dans le comté de Shefford, savoir: les lots Nos 16 et 17 et la moitié sud du lot No 18 du sixième rang du canton d'East Farnham, dans le comte de Brome, ainsi que le lot No 15 et le tiers sud des lots Nos 16 et 17 du premier rang du canton de Granby, dans le comté de Shefford, et aussi le lot No 14 du premier rang du town-hip de Granby, dans la municipalité du dit township de Granby, et annexés au township de "East Farnham," dans le comté de Brome, pour les fius scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'annexion.

Détacher les lots 1, 2 et 3 du deuxième rang et les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du troisième rang du canton de Bauchette, comté d'Ottawa, et les annexer à la municipalité de Wright et Northfield, même comté, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par ordre en conseil en date du 17 septembre courant (1887), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écotes.

Comté de l'Assomption, Saint-Lin.— M. Félix Archambault, en reinplacement du Révd M. Charles Collin.

Comté de Beauce, Saint-Come.—MM. Télesphore Paquet et Joseph Veilleux, en remplacement de MM. Charles Rodrigue et Joseph Bélanger.

Comté de Chicoutini, Bagotville (village).— M. Peter McLean; en remplacement de M. Agésilas Lepage.

Comté de Chicoutimi, Saint-Bruno. — MM: Anicet Tremblay et Théodule Lavoie, en remplacement de MM. Anicet Tremblay et François Tremblay.

Comté de Montcalm, Saint-Donat.— MM. Philéas Sigouin et Hercule Lavoie, en remplacement de MM. Damaso Brisson et du Révd M. J. C. Lachapelle.

Comté de Montmorency, La concession des "Crans." — MM. Flavien Fontaine et Alfred Fontaine, en remplacement de MM. Joseph Paré et Théodule Paré.

Comtê d'Ottawa, Sainte-Valérie.— MM. Léon Tessier, Narcisse O. Coursolles, Isidore Larose, Eugène Ippersiel et James Shea. (Il n'y a pas eu d'élection depuis juillet 1884.)

Comté de Rouville, Saint-Michel de Rougemont.

— MM. Moïse Alix, Alfred Frégeau, Ephrem
Charron, Simon Noiseux et Joseph Barsalou.
(Municipalité nouvelle.)

· Comté de Témiscousta, Notre-Dame du Portage.— M. Octave Saint-Pierre, en remplacement de M. Hormiedas Dionne.

Comtê de Wolfe, village du Lac Weedon.—MM. Juseph Magnan et Michel Côté, en remplacement de MM. Juseph Lucier et Unésime Savard.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il à plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil en date du 23 septembre courant (1887), de nommer M. Joseph Prémont (inspecteur d'écoles) membre du Bureau des Examinateurs (section catholique) de la ville de Québec, en remplacement de feu Félix E. Juneau.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil en date du 22 septembre courant (1887), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Drummond, Saint-Pierre de Durham-M. Louis Emilien Dionne, en remplacement de M. Léon Raiche, qui a quitté la municipalité.

Comté de Terrebonne, ville de Saint-Jérôme.

M. Louis de G. Lachaine, en remplacement de lui-même, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil en date du 23 septembre courant (1887), de nommer le Révid M. Hermile Baril, de la ville des Trois-Rivières, membre du Bureau des Examinateurs des Trois-Rivières, en remplacement de feu Stänislas Badeaux.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, par un ordre en conseil en date du 26 septembre conrant (1887), de nommer MM. Hévé Montighy et Dominique Chiasson, commissaires d'écules pour la nunicipalité des "Bépt-Isles," comté de Saulie nay, le premier en remplacement de M. P. B. Vigneau, et le second en remplacement de Cyrille Chiasson, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil en date du 23 septembre courant (1887), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de l'Assomption, ville des Laurentides.

— Le Révd M. Charles Collin; prêtre, curé, et MM. Charlemagne Laurier, Gilbert Gauvreau, Urgel Pauzé et Emile Pichette. (Municipalité nouvelle.).

Comté de Chicoutimi, Sainte-Anne. — MM. Octave Gravel et Louis Morissette, le premier en remplacement de lui-même, et le second en remplacement de M. Joseph Tremblay.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil en date du 17 septembre courant (1887), de détacher tout le territoire depuiset y compris la propriété de William Mooney, jusqu'à l'établissement du Dr la A. Fortier, de la municipalité de Saint-Columban, comté des Deux-Montagnes, et l'annexer à celle de Saint-Canut No 1, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 17 eptembre courant (1887), d'ériger le village de Weedon-Centre, dans le comté de Wolfe, en municipalité scolaire, sous le nom de "municipalité de Woedon-Centre," tel qu'érigée en municipa-lité rurale, en vertu de l'acte 50 V., c. 23.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 26 septembre courant (1887), de révoquer l'ordre en conseil No 124 du 15 avril 1886, concernant la municipalité scolaire de "Petite Vallée," et d'or-donner que "Petite Vallée" continue à former une municipalité scolaire séparée avec les limites mentionnées dans l'ordre en conseil No 191 du ¹⁴ juin 1881.

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Procès-verbal de la séance du 13 septembre 1887.

Présents.

Le surintendant, président; Son Eminence le cardinal Taschereau; Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr l'évêque de Rimouski;

de Sherbrooke;

" de St-Hyacinthe;

de Nicolet;

Mgr le vicaire apostolique de Pontiac. Le très révérend M. Maréchal, G. V., représentant Mgr l'archevêque de Montréal;

Le très révérend M. Caron, V. G., re-Présentant Mgrl'évêque de Trois-Rivières;

L'honorable P. J. O. Chauveau;

M. Eugène Crépeau, C. B.;

M. P. S. Murphy.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Lecture d'une lettre de Mgr l'archevêque de Montréal, par laquelle Sa Grandeur délègue ses pouvoirs, pour assister à la présente séance, au très révérend M. Maréchal, pour cause d'absence.

de Trois-Rivières, par laquelle Sa Grandeur délègue ses pouvoirs, pour assister à la présente séance, au très révérend M. Caron, pour cause d'absence.

Lecture d'une lettre de M. le docteur Painchaud, informant le surintendant qu'il a donné sa démission comme membre du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture d'une lettre de l'honorable juge Jetté, informant le comité que ses occupations ne lui permettront pas d'assister à la présente séance.

Lecture et adoption du rapport du souscomité chargé de l'examen des livres qui suit:

Le sous-comité des livres assemblé le 13 septembre 1887. Présents: Son Eminence le cardinal Taschereau, président; Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Sherbrooke et l'honorable P. J. O. Chauveau, a l'honneur de faire le rapport suivant:

- "1. Abrégé complet de l'Histoire Sainte, par M. l'abbé David Gosselin.
- "2. Abrégé de l'Histoire Sainte-deuxième cours—par le même.
- "Le sous-comité est d'avis de ne pas recommander l'approbation de ces deux ouvrages.
- "3. Tablettes chronologiques et alphabétiques des principaux événements de l'Histoire du Canada," par le même. Même rapport.

E. A. CARD. TASCHEREAU, Arch de Québec.

Il est résolu, sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, que M. P. S. Murphy remplace l'honorable M. Ryan comme membre du souscomité chargé de l'examen des livres.

Son Eminence le cardinal Tarchereau ayant manifesté son intention de ne plus faire partie du sous-comité chargé de l'examen d'un programme d'études et d'un tableau de l'emploi du temps pour Lecture d'une lettre de Mgr l'évêque les écoles catholiques, Mgr l'évêque de Nicolet propose, secondé par M. Eugène Crépeau, et il est résolu:

"Que Mgr l'évéque de Sherbrooke remplace Son Eminence le cardinal Taschereau comme membre de ce comité."

Il est résolu que l'examen du programme d'études et du tableau de l'emploi du temps soit remis à la prochaine séance et qu'en conséquence le sous-comité chargé de cet examen devra se réunir deux jours avant l'ouverture de la réunion du comité du mois de mai prochain.

Le comité recommande au lieutenantgouverneur en conseil, après les avoir adoptées, les résolutions qui suivent:

"Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, "qu'un bureau d'examinateurs soit établi à laPointe-aux. Esquimaux, comté de Saguenay, avec pouvoir d'accorder des diplômes d'instituteurs et institutrices pour écoles élémentaires valables dans les limites de la préfecture apostolique de la côte nord, et que les membres de ce bureau d'examinateurs soient: Mgr Bossé, préfet apostolique, le révérend Eusèbe LeBlanc, vice-préfet apostolique, le missionnaire de la rivière Maggie et le missionnaire de la rivière Pentecôte."

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski:

- "1. Que M. l'inspecteur George Stanislas Vien soit transféré au district d'inspection laissé vacant par le décès de M. l'inspecteur Carrier, comprenant les comtés de Lévis et Dorchester, avec traitement de mille piastres (\$1000.00) par année;
- "2. Que M. Amédée Tanguay soit nommé inspecteur d'écoles pour le district d'inspection qui deviendra vacant par le transfert de M. l'inspecteur Vien, lequel district comprend le comté de Beauce (moins les municipalités de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès et St-Samuel); les municipalités de St-Patrice

et St-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière; la munucipalité du Sacré-Cœur de Marie, dans le comté de Mégantic, au traitement de huit cent cinquante piastres (\$850.00) par année.

"3. Que M. l'inspecteur Célestin Bouchard soit transféré au district d'inspection laissé vacant par la destitution de M. Joseph Phidime Simard, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet, au traitement de mille (\$1000.00) par année;

"4. Que M. Théophile Beaulieu soit nommé inspecteur d'écoles pour le district d'inspection qui deviendra vacant par le transfert de M. l'inspecteur Bouchard, lequel district comprend les comtés de Kamouraska et Témiscouata, au traitement de huit cents piastres (\$800.00) par année.

"Que la résolution du mois de mai dernier relative aux nominations de MM. Ruel et Tanguay, soit annulée."

Sur recommandation de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski:

- "Que le révérend Hermile Baril, ptre, remplace M. le docteur Badeaux, décédé, comme m'embre du bureau d'examinateurs de Trois-Rivières:
- "Que A. Morency, écr, avocat, remplace H. J. Duchesnay, écr., M.D., décédé, comme menbre du bureau d'examinateurs de la Beauce;

" Que M. l'inspecteur Joseph Prémont remplace M. l'inspecteur Félix E. Juneau, décédé, comme membre du bureau d'examinateurs de Québec."

Lecture d'une lettre de M. l'inspecteur M. Tremblay (de Charlevoix) au sujet des difficultés que les inspecteurs d'écoles rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions en raison des vacances qui sont données à des époques différentes dans les municipalités de leurs districts d'inspection.

Beauce (moins les municipalités de Le comité recommande qu'une circu-Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès et St-Samuel); les municipalités de St-Patrice d'écoles leur demandant ce qui a lieu à ce sujet dans leurs districts respectifs et les priant de suggérer le mode le plus convenable pour obvier à ces inconvénients.

Communication est faite au comité de la nomination de M.M. Paul de Cases et Elson I. Rexford, secrétaire du département de l'Instruction publique, comme sécretaires-conjoints du conseil de l'Instruction publique, sans appointement.

Le comité recommande que le titre d'académie soit donné aux couvents de Fraserville et de St-Charles de Bellechasse et à l'école modèle des garçons d'Iberville.

Il est résolu que l'allocation du collège de Nicolet sera de quatorze cents piastres (\$1,400) tant que celle des autres collèges qui ont actuellement deux milles piastres (\$2,000) sera maintenue.

Il est résolu qu'une somme de seize cents piastres (\$1,600) soit prise sur le fonds de l'éducation supérieure mise au crédit du comité catholique et distribuée entre les collèges classiques (moins le collège de Nicolet) qui ont eu une augmentation d'allocation sur le dit fonds l'année dernière, et ce, en proportion de ce que les dits collèges ont eu alors sur la somme qui a été divisée entre eux.

Il est résolu que sur la balance du fonds de l'éducation supérieure mise au crédit du comité catholique une somme de mille piastres (\$1,000.00), soit payée aux institutions qui ont fait des demandes nouvelles.

Le comité procède à la distribution du fonds de l'éducation supérieure.

Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé Par l'honorable M. Chauveau, propose, et il est résolu:

Que le comité s'ajourne au jeudi, 15 du courant, à dix heures A. M.

Séance du 15 sept. 1887. Présents les mêmes, moins Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet et Eugène Crépeau, écr.

Lecture d'une lettre de Mgr l'évêque Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier,

de Nicolet, par lequelle Sa Grandeur délègue ses pouvoirs, pour assister à la présente séance, au très révérend M. Gélinas, pour cause d'absence.

Le comité recommande que le surintendant adresse des circulaires à tous les bureaux d'examinateurs catholiques de la province leur demandant les changements qu'ils peuvent avoir à suggérer dans les règlements qui les régissent.

Le comité refuse d'accorder le titre de collège à l'académie de garçons de Sorel et d'augmenter l'allocation qui est actuellement de cent cinquante piastres.

Le comité termine la distribution des fonds de l'éducation supérieure, et il est résolu que la liste des allocations accordées sur le dit fonds soit adoptée, et que recommandation soit faite au gouvernement de l'approuver.

Le comité procède ensuite à la distribution du fonds des municipalités pauvres, et recommande que la liste des allocations accordées sur ce fonds soit adoptée et que recommandation soit faite au gouvernement de l'approuver.

Le comité s'ajourne.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Quatre-viugt-onzième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Layal, tenue le 27 aout 1887.

La séance s'ouvre à 9½ h. sous la présidence de M. J. Létourneau.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Puis on procède aux élections qui donnent le résultat suivant: M. Jos. Létourneau, président, M. Bruneau Pelletier, vice-président, M. Jules Cloutier, trésorier, M. C. Magnan, secrétaire.

Les membres du comité de régie sont continués dans leur charge: MM. F. X. Toussaint. N. Lacasse. J. B. Cloutier.

M. O'Ryan, A. Tanguay, L. Tardif, P. Proyencal, T. Beaulieu, B. Pelletier.

M. J. B. Cloutier attire l'attention des instituteurs sur cet article de la loi du fonds de pension concernant le 1% additionnel pour assurer une pension à la veuve du fonctionnaire pour les années écoulées depuis 1880 à 1886.

M. Cloutier fait remarquer que les instituteurs de Montréal ont discuté longuement, à leur dernière séance, sur les moyens à prendre pour sauvegarder les droits relatifs au fonds de pension de la veuve de l'instituteur, pour les années écoulées entre 1880-86. Il importe, dit-il, que nous leur venions en aide; car, cette question intéresse tous les membres de cette association.

A cet effet, M. J. B. Cloutier propose, · secondé par M. F. X. Toussaint, et il est résolu:

"Qu'un comité soit nommé pour s'enquérir des moyens à prendre pour protéger les droits relatifs au fonds de pension concernant le 1% additionnel pour assurer une pension à la veuve du fonctionnaire pour les années écoulées entre 1880 et 1886. Que ce comité soit composé de MM. Jos. Létourneau, J. Prémont, inspecteur, J. E. Aubé, du moteur et du secondeur. Que cette association délègue au dit comité tous les pouvoirs nécessaires pour cette fin."

M. Toussaint conseille à tous les fonctionnaires de l'enseignement primaire, qui demeurent dans le voisinage d'instituteurs à la retraite, de s'informer s'il n'y en a pas, parmi ces derniers, qui recoivent une pension sans y avoir droit, et d'en faire rapport. Je fais cette remarque, dit-il, dans l'intérêt du fonds de retraite.

M. Toussaint fait ensuite plusieurs remarques très judicieuses concernant l'état actuel de l'instituteur.

Il regrette vivement, que dans certains endroits des instituteurs de haute capacité, et qui ont fait leurs preuves, soient

au rabais se pratique encore malheureu: sement dans un très grand nombre de localités. Depuis trente ans, dit-il, le sort de l'instituteur ne s'est pas amélioré. Dans certains quartiers, c'est le contraire qui a eu lieu. Et pour exemple, la ville de Québec.

Nos associations, continue M. Toussaint, ne sont pas assez fréquentées. On dirait qu'il y a de l'apathie chez certain fonctionnaires de l'enseignement maire de tous les degrés. Nos associations, hien comprises, et surtout régulier ment fréquentées, seraient un puissant pour améliorer notre condi-

M. J. B. Cloutier fit une causerie pleine d'intérêt sur les Teachers' Institutes

L'idée que nous avions émise, en 1880, concernant les conférences d'institutrices, a été mise à exécution, par nos confrères les protestants, qui se sont montrés, dans cette occasion, bien plus pratiques que nous. Ce serait pourtant le seul moyen de fournir aux neuf-dixièmes des fonction naires de l'enseignement primaire. 168 connaissances et les moyens nécessaires à leur état. M. Cloutier fit part à l'association des impressions qu'il avait reçues en assistant à la dernière conférence de Lennoxville.

Il parla en termes élogieux de cette réunion. Les choses se sont passées admirablement bien. Une somme considérable de travail a été faite.

M. C. J. Magnan fit quelques remarques sur les Conférences d'Instituteurs.

Parlant de la commission administrative, M. Cloutier regrette que l'association impose à M. Candide Dufresne, qui demeure loin de la ville, l'obligation de se déplacer très souvent pour assister aux réunions, tandis qu'il y a Québec beaucoup d'instituteurs, et deux inspecteurs, qui pourraient remplir cette charge sans se déranger aucunement. Que de plus, cela épargnerait au fonds de pension les remerciés. Le système des engagements frais de voyage de M. Dufresne. En conséquence, il propose, secondé par M. Prosper Provençal:

Que M. l'inspecteur Prémont soit nommé au lieu et place de M. Candide Dufresne, comme délégué de cette association, pour la commission administrative du fonds de retraite des instituteurs.

Cette proposition étant mise aux voix, est adoptée par toute l'assemblée moins un, M. F. X. Toussaint.

Proposé par M. J. B. Cloutier, secondé Par M. Bruno Pelletier, et résolu:

"Que cette association remercie bien sincèrement M. Candide Dufresne pour la manière habile et intelligente avec laquelle il s'est acquitté de la charge de délégué de cette association à la commission administrative du fonds de retraite des instituteurs, pendant l'année dernière.

Proposé par M. Jules Cloutier, secondé Par M. Bruno Pelletier, et résolu:

Que cette association a appris avec un bien vif regret le départ de M. Daniel McSweeney, comme professeur à l'école normale Laval.

Que depuis vingt-deux ans, M. Mc-Sweeney était l'une de ces figures sym-Pathiques que l'on aimait à rencontrer aux conférences.

Que très souvent il a étonné ses collègues par ses tours de force en mathématiques.

Que son départ laisse un vide qui sera Vivement senti par les instituteurs.

Proposé par M, Bruno Pelletier, secondé par M. Jules Cloutier, et résolu:

Que cette association a appris avec Plaisir que M. John Ahern, ancien élève de l'école normale Laval, et professeur distingué à l'académie du Plateau, avait été choisi par le Conseil de l'Instruction Publique et nommé par le gouvernement pour remplacer le regretté M. Sweeney.

dicieux, et offre à M. John Ahern la bienvenue la plus cordiale.

A la prochaine réunion, M. J. B. Cloutier donnera une conférence sur la Calligraphie.

La séance est ajournée au dernier samedi de janvier prochain.

Par ordre,

C. J. MAGNAN, Secrétaire.

Education physique.

DE LA FATIGUE INTELLECTUELLE ET MUSCU-LAIRE: LEURS CAUSES ET LEURS EFFETS.

On a souvent comparé l'organisme humain à une machine délicatement perfectionnée, dont le travail se multiplie dans une foule de directions variées, mais qui toutes peuvent se concentrer en deux principales: le travail intellectuel et le travail musculaire.

Les facteurs de la production de ces travaux, si différents, semble-t-il, sont généralement communs aux deux genres, et nous voyons dans chacun le cerveau et le système nerveux se présenter comme l'organe actif d'excitation, de volonté.— c'est le machiniste; — l'encéphale ou le muscle être l'organe de production, de travail—la machine en un mot et, de son côté, le sang être l'aliment de combustion et de réparation nécessaire au fonctionnement et à l'entretien de l'organisme.

Des expériences concluantes ont démontré le rôle du système nerveux, des muscles et du sang, dans le travail organique. Le muscle ne se contracte que sous l'excitation nerveuse, avec l'intensité que lui dicte cette excitation. En dehors de l'état de contraction, le muscle reste dans un état moyen, état que l'on a qualifié de tonus musculaire; mais, si l'action nerveuse vient à disparaître com-Que cette association remercie le Con- plètement, comme dans la syncope, le seil de l'Instruction publique et le gou- muscle se relache tout à fait. Que se pas-Vernement d'avoir fait un choix aussi ju-lest-il dans chacun de ces trois états?

Lorsque le muscle est à l'état de tonus musculaire, le sang qui l'a traversé en sort avec une couleur noire peu prononcée. S'il se contracte, le sang, à sa sortie, est d'un noir foncé, tandis qu'il conserve sa couleur rouge vermeil lorsque le muscle a été paralysé, par la section du nerf par exemple. Ces phénomènes de modification sanguine ou phénomènes respiratoires, sont d'autant plus importants que la masse muculaire est plus grande; et l'on sait que cette masse forme les dix-neuf vingtièmes du volume total du corps humain.

Cependant ces phénomènes de respiration sont accompagnés de modifications chimiques dans les éléments constitutifs du sang et, en outre, d'une augmentation variable des parties du muscle solubles dans l'eau. Cette augmentation serait de 10 pour cent environ, en portant la quantité des matières solubles de 0,65 pour cent dans l'état de tonus à 0.75 pour cent dans l'état d'activité. Ces matériaux usés, s'accumulant dans le muscle, produisent de la fatigue, qui dure aussi longtemps qu'une élimination, souvent difficile, n'est point parvenue à en débarrasser le muscle fatigué. Le repos est nécessaire pour cela.

Le travail musculaire a donc pour double effet de modifier le sang en l'appauvrissant et d'user l'organisme; mais, d'autre part, cet appauvrissement sanguin n'a lieu qu'au profit du travail et aussi du muscle, qui, tout en perdant des matériaux usés, s'assimile de nouveaux éléments que le sang lui a fournis. C'est pourquoi il se fortifie et grossit par un travail modéré, tandis qu'il s'atrophie par des contractions excessives.

Comme les nerfs, les muscles ne fonctionnent done que par le sang et, si l'on veut conserver la santé, il faut, d'une part. éviter la fatigue excessive qui désorganise, et fournir au sang un aliment reconstituant et substantiel ; d'autre litants, c'est de choisir un juste milieu part, se livrer à un exercice modéré qui entre les extrêmes opposés et de combi active les fonctions.

Le travail intellectuel occasionne des effets analogues à celui des muscles. Le siège de ce travail est le cerveau; quant aux conditions de sa production, elles sont semblables aux précédentes. Le cerveau fonctionne en raison de la puissance et de la masse relative des cellules de chacune de ses parties. Son labeur, comme celui des muscles, développe la chaleur dans l'encéphale, désagrège en partie le système nerveux, dont les produits de la désassimilation apparaissent plus abondants, sous forme de phosphates surtout, dans les urines. La fatigue est le résultat de leur accumulation dans le cerveau. accumulation et fatigue qui peuvent de venir nuisibles au plus haut point, tant pour l'esprit que pour le corps, puisque, en dénaturant les fonctions du système nerveux, elles jettent le trouble dans celles du cœur, de l'appareil digestif, etc., et sont nuisibles à la nutrition des muscles comme à la nutrition générale.

L'exercice de l'encéphale, porté à l'excès, dit Chailes Londe, produit d'abord le développement et l'excitation exclusifs de cet organe. Il est nuisible aux actes de tous les organes, puisque ceux-ci ne peuvent se perfectionner par l'exercice, quand l'encéphale, concentré sur l'objet qui l'occupe, les force tous une inaction plus ou moins complète, quand, la plupart du temps, les besoins qu'ils manifestent ne sont pas écoutés

Les conséquences de la fatigue exagér rée de l'encéphale peuvent aller, pour cet organe, depuis la chaleur de la tête et la douleur, jusqu'à la folie, l'apoplexie et l'épilepsie. De leur côté, les viscère de l'abdomen et de la poitrine, comme les sens externes, deviennent susceptibles et sont sujets à des affections d'autant plus difficiles à guérir qu'elles se forment plus lentement et restent longtemps sans produire de fièvre.

Le seul moyen d'éviter ces excès débi-

. 1

ner les exercices des facultés intellectuelles avec ceux des organes de locomotion et des viscères; car si l'exercice des muscles est nécessaire pour les rendre forts, celui de l'encéphale ne l'est pas moins pour utiliser sa force et la dévelop-Per. Seulement, cette force se manifeste de plusieurs façons différentes. Ces façons diverses sont l'expression des facultés qui ont leur siège dans l'encéphale, chacune s'exerçant par un groupe cellulaire distinet. Aussi, serait-ce une erreur de croire toujours à une fatigue générale du cerveau après un travail intellectuel. Le cer-Veau est un organe aggloméré, dont chaque portion joue un rôle spécial. C'est Pourquoi la fatigue peut être partielle et ne s'étendre qu'à la partie qui préside à l'exercice de la faculté que le travail intellectuel a mise exclusivement en action. Le repos nécessaire, dans ce cas, est le repos partiel; on peut l'obtenir par un changement de sujet, qui produit l'alternance de l'exercice des facultés encéphaliques.

La variété dans l'étude est donc une nécessité de conservation. Elle est aussi une nécessité de développement intégral et harmonique. Les facultés, comme le siège de leur production, se développent en raison de l'exercice. Il faut que cet exercice porte sur toutes, sans en négliger aucune. L'éducation exclusive est nuisible à la santé comme à l'esprit et, quand l'éducateur élabore son programme d'ensaignement, la considération la plus im-Périeuse qui s'impose à lui est celle de veiller à ce que les facultés corporelles Noient exercées avec autant de soin que les facultés intellectuelles, et que ces dernières le soient tautes dans une juste Proportion.

Ά.

LECON SUR LES MINERAUX.

(1er Degré.)

Vous avez appris, mes petits amis, dans nos entretiens précédents sur les animaux et les plantes, une foule de choses qui vous ont bien vivement intéressés et auxquelles vous n'aviez par songé auparavant. Mais, depuis lors, n'avez-vous pas déjà fait la remarque qu'il existe, en dehors des animaux, des plantes et de leurs produits, un nombre considérable de corps dont nous n'avons point parlé jusqu'à ce jour?... Vous me nommez l'ardoise et la craie, la pierre, la brique et le mortier, le fer, le cuivre et l'argent... Voilà qui est bien. Ne croyez-vous pas, mes enfants, qu'il y ait aussi, dans l'histoire de ces produits, bien des choses curieuses à connaître?... Commencons donc. dès maintenant, à en faire l'étude comme nous avons fait celle des animaux et des plantes. Et dites-moi, d'abord, si vous savez d'où nous viennent ces différentes substances que vous venez d'énumérer?... Oui, mes enfants, c'est la terre qui les renferme dans son sein; tantôt elle nous les offre toutes formées, comme la houille. la craie, l'ardoise, le marbre, etc.; tantôt, elle nous fournit seulement les matériaux qui servent à les produire. Il en est ainsi pour la brique, la chaux, le verre. le cuivre, le plomb, le fer, etc. Le plus souvent, on doit, pour se les procurer, fouiller le sol à de grandes profondeurs. De courageux ouvriers descendent ainsi tous les jours sous terre pour en extraire les richesses qui s'y trouvent enfouies. Savez-vous, mes enfants, quel nom on donne à ces ouvriers?... Oui, ce sont les mineurs. * Les trous qu'ils creusent dans le sol s'appellent?...Et les substances qu'on en retire portent le nom de minéraux.

Tout ce qui existe autour de nous, en

^{*} Les mots en italique sont inscrits à la planche noire.

dehors des animaux, des végétaux et de leurs produits, est d'origine minérale. Il en résulte qu'on peut ranger tous les corps, quels qu'ils soient, en trois groupes: celui des animaux, celui?... Le premier groupe s'appelle le règne animal. Comment appellerez-vous les deux autres?... Bien, inscrivons ces expressions au tableau.

Cherchons maintenant quelles différences existent entre les trois règnes, et choisissons, pour cette étude, un exemple pris dans chaque groupe; soient: l'homme, le pommier, le marbre.

L'homme a une tête, un tronc et des membres; le pommier a?... Le marbre a-t-il aussi une tête, un tronc, des membres, une tige ou des branches?—Le corps de l'homme est recouvert d'une peau; la tige du pommier est recouverte?... Voyez-vous quelque chose de semblable dans le marbre? - L'homme voit, entend... En est-il de même du marbre? - L'homme marche, parle. Le marbre?... -L'homme a une bouche; le pommier a des racines; le marbre ?... L'homme, le pommier naissent, vivent et meurent. Le marbre?... Vous voyez, mes enfants, qu'il existe de bien grandes différences entre les minéraux et les êtres organisés. Ces différences nous permettent de caractériser ainsi le règne minéral:

Les minéraux sont des corps qu'on trouve tout formés dans le sein de la terre. Ils ne possèdent point de sens, ni d'organes. Les minéraux sont des corps privés de vie, ils peuvent durer toujours.

T. J.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE EXPLIQUES.

Les géologues expliquent ainsi les tremblements de terre. On croit que la terre est entourée par une solide croûte de roche d'épaisseur variable. En différentes régions cette croûte repose sur une substance plus ou moins fluide, de façon

qu'elle subit facilement l'action d'agents de déformation comme l'eau ou le fer fondu. Les raisons pour croire que l'intérieur est dans un état plus ou moins fluide, sont nombreuses. Les plus importantes sont: d'abord, par les observations faites dans les mines, les puits artésiens, etc., on a découvert qu'il y a une augmentation de chaleur de la surface en descendant et que cette augmentation est si grande qu'on a vite atteint un degré de chaleur suffisant pour fondre toutes les pierres connues. Ensuite, poussées par certaines actions géologiques, des pierres de l'intérieur ont été amenées à la surface dans la fórmation des montagnes, et ces pierres portaient des preuves d'avoir été grandement chauffées, même d'avoir été fondues. Troisièmement. Des matières fondues, en grandes quantités, montent de l'intérieur du globe à travers les crevasses volcaniques. L'intérieur de la terre perd constamment de sa chaleur par des variétés de moyens. Une petite quantité de chaleur est probablement conduite à la surface et perdue dans lespace, et une grande quantité est amenée de l'intérieur par l'action des sources chaudes. On trouve ces sources en différentes parties de la terre, et en certains districts elles sont nombreuses. La lave vomie par les volcans émet une énorme quantité de chaleur, qui, se répandant dans l'air, se trouve perdue à la terre.

Le refroidissement séculaire, résultant de ces diverses causes, doit nécessairement diminuer la magnitude de la terre, et en rapetissant la croûte solide extérieure, doit obéir en quelque sorte, pour se conformer à la magnitude moindre ainsi produite dans la croûte de la terre par le rapetissement de l'intérieur est modifiée par une autre classe d'actions. La surface terrestre du globe est lavée par les ruisseaux et les rivières, et à la longue des quantités considérables de matériel sont emportées et déposées dans

le fond des lacs, qui se remplissent graduellement, et déposées aussi le long du rivage des mers. Le déchargement des étendues de terre et le surchargement des étendues océaniques localisent ce déplacement. Puis la substance fluide ou Plastique de l'intérieur change sa position sous la croûte de la terre et certaines Portions en sortent sous forme de lave. Ainsi une nouvelle cause de tension est établie, par l'action d'un intérieur rapetissant, par le chargement et le déchargement de la surface, et par le flux de matière intérieure aux bassins de lave. Quand cette matière est rejetée sur la Surface, la tension produite par ces divers agents devient graduellement si grande qu'à la fin la croûte de la terre doit succomber et les tremblements de terre se Produisent.

Une leçon de Botanique.

LES CRUCIFÈRES.

Plante-type: La moutarde des champs.

I. RÉCAPITULATION.— Au moment où les plantes dicotylédones germent, leur jeune tige est surmontée de deux petites feuilles (1). C'est de là qu'elles tiennent leur nom.

II. Introduction.—Il y a deux jours, des graines ont été déposées dans la terre que renferme ce vase (2), et les jeunes plantes viennent de se montrer.

On remarque qu'elles sont nées avec deux petites feuilles ou cotylédons. Les plantes auxquelles ces graines ont donné naissance appartiennent donc à l'embranchement des dicotylédones.

III. Sujer.—Cette plante (3) est la

(1) Elles peuvent en avoir même plus de deux, mais jamais moins.

(2) L'instituteur tient en mains un vase rempli de terre, dans lequel il a semé des graines de moutarde des champs qui viennent de germer.

(3) L'instituteur tient la plante en main. Les élèves dissècutes, auxquels il en a distribué, font de même. (1) Les élèves dissècutemps que l'instituteur.

même que celle que vous venez de voir sortant seulement de terre. Elle est en fleurs.— Celles-ci sont jaunes.

- Elle est si commune dans les champs que parfois les terrains semés d'avoine en paraissent tout jaunes. Son nom est la moutarde des champs (4).

Nous allons rechercher à quelle famille de plantes elle appartient.

Nous savons qu'une plante est herbacée quand sa tige est à peu près de même nature que l'herbe. Si elle est dure comme le bois, elle est ligneuse.

La moutarde des champs est une plante herbacée, parce que sa tige est de même nature que l'herbe.

Quand, dans un végétal, les feuilles sont placées sur la tige l'une vis-à-vis de l'autre, on dit qu'elles sont opposées. Quand elles sont toutes distancées entre elles, elles sont alternes.

La moutarde deschamps est une plante herbacée, à feuilles alternes.

Dessinons au tableau une portion de la tige avec deux feuilles agrandies.

A présent, examinons les fleurs. La moutarde des champs a plusieurs fleurs sur le même pédoncule et leur ensemble forme une grappe. Les fleurs de la mouturde des champs sont réunies en grappes.

Otons (1) un à un les sépales. Combien y en a-t-il?

La moutarde des champs, etc..., a quatre sépules.

Agissons, pour les pétales, comme nous avons fait pour les sépales: Un, deux, trois, quatre.

Cette fleur, ainsi que toutes les autres, a quatre pétales.

Dessinors au tableau, en l'agrandissant, la corolle, sous la forme qu'elle présente.

Le premier pétale dessiné, nous placerons le second au-dessous, perpendiculai-

⁽⁴⁾ Les mots en italique sont ceux que l'instituteur a écrits au tableau.

⁽¹⁾ Les élèves dissèquent la fleur en même temps que l'instituteur.

rement au premier, et nous figurerons les deux autres aux deux côtés. La corolle a donc la forme d'une croix. C'est pour cette raison que l'on a donné, à la famille de plantes dont la corolle présente cette forme, le nom de famille des crucifères.—Crucifère est formé de deux mots latins, et il signifie: porter des croix.

La moutarde des champs et toutes les plantes qui ont les mêmes caractères sont des crucifères.

Remplaçons au tableau les mots moutarde des champs par le mot crucifère (1).

FAMILLE DES CRUCIFÈRES.

Les crucifères sont des plantes herbacées; à feuilles alternes; — à fleurs disposées en grappe; — à quatre sépales; — quatre pétales en croix.

Il nous reste à examiner les étamines de la fleur que nous avons disséquée.

En comptant attentivement les premières, nous en trouvons six, quatre grandes et deux petites. Il en est de même des autres fleurs et de toutes les crucifères.

....; — à six étamines, quatre grandes et deux petites.

Cette autre plante, que je tiens en main, est la moutarde des champs en graines.

En pressant sur le fruit, l'enveloppe s'ouvre en deux parties que l'on nomme valves. Le fruit ainsi conformé se nomme silique. Quand il est plus petit et à peu près aussi large que long, c'est une silicule.

Le fruit des crucifères est toujours une silique, comme dans la moutarde des champs, ou une silicule, comme dans cette autre plante qu'on nomme bourse-àpasteur.

.....; — à fruit en forme de silique ou de silicule.

Un grand nombre de plantes cultivées sont des crucifères. Le chou, le navet, le

radis, le cresson, le colza, la navette appartiennent à cette famille.

La plante qui forme la moutarde, et qui n'est pas la même que celle-ci, est aussi une crucifère.

IV. RÉSUMÉ.— La famille des crucifères appartient à l'embranchement des dicotylédones.

Les crucifères sont des plantes herbacées. Elles ont : 1° les feuilles alternes;— 2° les fleurs réunies en grappes;—3° un calice à quatre sépales;—4° une corolle à quatre pétales en croix;—5° six étamines, quatre grandes et deux petites; —6° le fruit étant une silique ou une silicule.

V. Propriérés. — En broyant une feuille de moutarde entre les dents, on lui trouve une saveur âcre et piquante. Ce goût est dû à l'huile que renferment toutes les plantes de la famille des crucifères.

Plusieurs fournissent des médicaments. Le radis est antiscorbutique (1). On prépare des synapismes (1) avec la farine de moutarde cultivée. Cette plante fournit également la farine employée sur nos tables.

On extrait de l'huile des graines du colza et de la navette.

Le chou, le radis, le navet fournissent des aliments peu nourrissants.

VI. CONCLUSION PRATIQUE.— La moutarde des champs est une plante nuisible, qui cause beaucoup de mal, surtout aux récoltes d'avoine. Voici deux moyens de la détruire: Labourer légèrement avant l'hiver le terrain sur lequel elle a donné ses graines. Celles-ci germent bientôt et sont détruites par la gelée. — Si elle a poussé en abondance dans un champ d'avoine, prendre une faux peu tranchante, et faucher les têtes dès qu'elles seront en fleurs. L'avoine glisse sous la faux et n'est pas coupée.

VII. DEVOIR.— 1. Placer séparément,

⁽¹⁾ Faire corriger, par les élèves, les mots dont l'orthographe doit être changée par suite de cette substitution,

⁽¹⁾ Termes à expliquer brièvement.

dans le petit herbier, les diverses parties de la fleur: sépales, pétales, étamines; mettre, à côté, la fleur complète avec la tige, et la silique ouverte;

2º Dessiner la corolle, comme on l'a fait au tableau, ainsi qu'une portion de

la tige avec deux feuilles;

3° Apporter en classe, le lendemain matin, une plante de la famille des crucifères que l'on aura trouvée dans la campagne.

TABLEAU.

Plante-type :	La Moutarde	des champs.		
Caractères de la famille	alternes en grap quatre s quatre j sixétam et deux	rbacées;— à feuilles;— à fleurs réunies pes;— à calice à épales;— corolle à cétales, en croix;— ines, quatre grandes bettles;— fruit étant que ou une silicule.		
	I. Girofice.	Violier.*		
*****	2. Barbaree	à feuilles lyrées. intermédiaire.		
1	3. Arabette	hérissée.		
	4.Cardamine	des prés.* amère. velue. des bois.		
Associate of the social	5. Cresson	de fintaine. amphible. des marais, sauvage.		
I. Siliqueuses.	6 Sisymbre	alliaire. * de Thalins. officinal. *		
1	7. Vélar.	Fausse-Girofiee. *		
Profession of	8. Diplotaxe	a feuilles menues.		
ter en	9. Chou.	potager. * navet. rave.		
V	10. Moutarde	des champs.*		
	11. Radis 12. Colza.	ravenelle, cultivé.*		
	1. Alysson	calicinal.		
	2. Drave	printanière.		
H.	3. Cochléaria	officinal,*		
Siliculeuses	4. Cameline.	cultivée.		
·	5. Theesdalle			
No continue	6. Tabouret.	des champs.		
*	7. Capselle.	Bourse A-pasteur.		
	8. Passerage.	champetre.		
Assessment .	l	carry a constant of		

N. B. Les noms marques d'un astérisque (*) sont ceux des plantes à faire connaître aux élèves. — L'institule ur doit connaître les autres, ain de pouvoir en dire le nom aux élèves, si ceux-ci les rencontrent dans leurs exeursions.

J. O.

Plante exotique : Moutarde noire.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LES DEUX FRÈRES.

Deux frères, certain jour, procédèrent entre eux,
Par-devant notaire, au partage
D'un terrain maigre, rocailleux,
Seul héritage
D'un grand-oncle aussi malheureux
Que ses nèveux.
L'aîné, pensant qu'il était inutile
D'arroser de ses sueurs
Une terre ingrate, stérile,
Alla chercher fortune ailleurs.
Le plus jeune, au contraire,
Se mit avec courage à labourer sa terre,
Lui consacrant tous ses soins et tout son temps;
Et cette terre si stérile,

En moins de trois à quatre ans,
Devenant dans ses mains une terre fertile,
Le nourrissait ainsi que ses enfants,
Quand son aîné se mourait de misère.

Cela rappelle à mon esprit Ce que, quand J'étais tout petit, J'entendais dire à défunt mon grand-père : "Tant vaut l'homme, tant vaut la terre."

Frédéric Jacquier,

 \mathbf{II}

L'OISEAU CAPTIF.

Oh! douce Liberté qu'implore ma douleur, Viens briser les barreaux de mon étroite cage, Viens mettre un terme à mes jours de malheur. Hélas! qu'il est cruel de vivre en esclavage, Loin des bosquets au verdoyant feuillage l... Ainsi se lamentait dans sa dure prison, En proie à ses regrets, un tout jeune pinson.

En vain sa maîtresse qui l'aime Aux heures des repas, s'oubliant elle-même, Lui donne, en souriant, les plus friands blacuits; Non, rien ne peut calmer la douleur qui l'oppresse Ni charmer ses ennuis.

- "Que me font tes gâteaux, ô barbara maîtresse?."
 Disait-il en pleurant, que me fait ton amour?
- "Moi, je ne puis t'aimer!... Il me faut un bo-[cage,
- "Un air libre, un champ vaste, il me faut le
- "Et non le plancher bas de cette étroite cage!

"Oh I je veux fuir!" Il dit, et plein d'ardeur, Il ébranle la porte, il en ronge l'attache, La tourne, la retourne ; il la brise, il l'arrache. Et part libre et vainqueur.

" Ah! que le ciel est pur et la brise légère! "Ah! qu'à des yeux longtemps privés de la lu-[mière

" Il est doux d'admirer les rayons du soleil! " Pour moi tout est brillant, tout est frais et ver-

Ainsi s'abandonnant à sa douce folie, Le pinson gazouillait un hymne de bonheur: Il sautait, voletait. Non, jamais dans la vie, Tant de plaisirs ne charmèrent son cœur.

Mais, que dis-je? douleur amère! Soudain un bruit affreux éclate, et le pinson (Du destin arrêt trop sévère!)

Mortellement blessé, tombe sur la gazon. Alors, d'une voix presque éteinte :

"O mes amis! dit-il, une sage contrainte

" Vaut mieux aux jeunes cœurs que trop de li-[berté.

"Je meurs: que n'ai-je pu vivre en captivité!"

(Extrait des Petites Lectures.)

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

T

SUR L'ORTHOGRAPHE DE CERTAINS VERBES DE LA 1re CONJUGAISON.

Commencer (impératif) par nous préparer, ensuite nous agirons.—Si tous les hommes renoncer (ind. imparfait) à leurs ridicules prétentions, il y aurait une plus grande harmonie dans la société.— Louis XIV avancer (ind. imparfait) des millions à la Compagnie des Indes qu'il avait formée.—Les morts et les vivants se remplacer (ind. présent) continuellement.—La guerre est le plus grand des maux dont les dieux affliger (ind. présent) les hommes.—J'ai songé que je voyager (ind. imparfait) sur mer. -L'effet de ces feux qui plonger (ind. imparfait) sur une nappe vivante fut épouvantable.- Jusqu'à ce jour, l'univers en alarmes me forcer (ind. imparfait) d'admirer le bonheur de vos armes.—Dieu affliger (ind. passé défini) ce royaume d'une maladie lui et le déchira.—On le tanca verte-

contagieuse. - Les vieillards louent le passé et blament le présent, charger (part. présent) ainsi le monde du chagrin de leur âge.—Je remplacer (ind. passé défini) Eugène pendant son absence.—Quand il juger (ind. imparfait) une affaire, ce n'était pas lui qui juger (ind. imparfait), c'était la loi.—Je prolonger (ind. imparfait) pour lui ma vie et ma misère.—Le lion se lancer (ind. passé défini) sur lui et le déchira.—On le tancer (ind. passé défini) vertement.—Elle renoncer (ind. passé défini) à ses prétentions.—Ce fut lui qui changer (ind. passé défini) d'avis .--Ce fut un esclave qui dénoncer (ind. passé défini) la conjuration de Brutus.-Nous négliger (ind. présent) l'utile pour nous appliquer à des choses nuisibles.-En changer (part. présent) de pays, nous ne changer (ind. présent) pas de conscience. Boileau placer Molière (ind. imparfait) audessus de ses contemporains.

CORRIGÉ.

Commençons par nous préparer, ensuite nous agirons.—Si tous les hommes renonçaient à leurs ridicules prétentions, il y aurait une plus grande harmonie dans la société.—Louis XIV avançait des millions à la Compagnies des Indes qu'il avait formée.—Les morts et les vivants se remplacent continuellement.—La guerre est le plus grand des maux dont les dieux affligent les hommes.—J'ai songé que je voyageais sur mer.—L'effet de ces feux qui plongeaient sur une nappe vivante fut épouvantable.—Jusqu'à ce jour, l'univers en alarmes me forçait d'admirer le bonheur de vos armes.—Dieu affligea ce royaume d'une maladie contagieuse.-Les vieillards louent le passé et blament le présent, chargeant ainsi le monde du chagrin de leur âge.—Je remplaçai Eugène pendant son absence.—Quand il jugeait une affaire, ce n'était pas lui qui jugeait, c'était la loi.—Je prolongeais pour lui ma vie et ma misère.—Le lion se lança sur

ment.—Elle renonça à ses prétentions.-Ce fut lui qui changea d'avis.—Ce fut un esclave qui dénonça la conjuration de Brutus.-Nous négligeons l'utile pour nous appliquer à des choses nuisibles.—En changeant de pays, nous ne changeons pas de conscience.—Boileau plaçait Molière au-dessus de ses contemporains.

\mathbf{II}

Celui-là sera toujours heureux qui ramener (ind. futur) ses désirs à sa fortune. Les adjectifs déterminatifs précéder (ind. présent) toujours les noms.—Les abus négligés dégénérer (ind. présent) insensiblement en maux incurables.—La ^{lune} percer (ind. passé défini) tout à coup l'obscurité.—Les hommes différer (ind. présent) d'opinions.—Régler (impératif, ^{2e} pers. du plur.) chaque jour comme s'il était le dernier.—Nous espérer (ind. prégent) volontiers ce que nous désirons.— Celui dont la dépense excéder (ind. présent) la recette est pauvre.—Le tempérament de l'âme s'altérer (ind. présent) comme celui du corps.—La beauté est le Premier présent que la nature nous donne, et le premier qu'elle nous enlever (ind. Présent).—Cent serpents sur son casque enlacer (ind. imparfait) leurs replis.—Le charme de ses paroles douces et fortes enlever (ind. imparfait) tous les cœurs.-Une loi tyrannique semer (ind. présent) la révolte.—On promener (ind. passé défini) la charrue sur les ruines.—Au milieu de la ville il promener (ind. présent) sa vue.-Jespérer (ind. présent) que cet enfant apprendra sa lecon.—A vingt-cinq ans, nous espérer (ind. présent) ce que nous désirons.—Qu'est-ce qu'un souverain, si la crainte de Dieu ne le mener (ind. présent) et ne le modérer (ind. présent)?— Modérer (impératif, 1re pers.) nos désirs, et nous serons heureux.—Quinze cents chambres s'arranger (ind. imparfait) autour de douze salles.—Je me dérobai sans le savoir au péril qui me menacer (ind. imparfait).—L'homme s'agite, et Dieu le on a vu plus d'une fois, chez eux, des

mener (ind. présent). - Le soin de soulager les maux est une charité que je préférer (ind. présent) aux autres.—Une chaîne de montagnes régner (ind. présent) du sud au nord.

CORRIGÉ.

Celui-là sera toujours heureux qui ramènera ses désirs à sa fortune.-Les adjectifs déterminatifs précèdent toujours les noms.—Les abus négligés dégénèrent insensiblement en maux incurables.—La lune perça tout à coup l'obscurité.-Les hommes diffèrent d'opinions.—Réglez chaque jour comme s'il était le dernier.-Nous espérons volontiers ce que nous désirons.—Celui dont la dépense excède la recette est pauvre.-Le tempérament de l'âme s'altère comme celui du corps.—La beauté est le premier présent que la nature nous donne, et le premier qu'elle nous enlève.--Cent serpents sur son casque enlaçaient leurs replis.-Le charme de ses paroles douces et fortes enlevait tous les cœurs.—Une loi tyrannique sème la révolte.-On promena la charrue sur les ruines.—Au milieu de la ville il promène sa vue.-J'espère que cette enfant apprendra sa leçon.-A vingt-cinq ans, nous espérons ce que nous désirons.-Qu'est-ce qu'un souverain, si la crainte de Dieu ne le mène et ne le modère?—Modérons nos désirs, et nous serons heureux.— Quinze cents chambres s'arrangeaient autour de douze salles.—Je me dérobai sans le savoir au péril qui me menaçait.-L'homme s'agite, et Dieu le mène.—Le soin de soulager les maux est une charité que je préjère aux autres.—Une chaîne de montagnes règne du sud au nord.

J.-O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. ESTIME DE L'AGRICULTURE.

Les anciens encourageaient l'agricultur par toutes sortes de récompenses:

hommes passer de la charrue au faite des grandeurs: plusieurs ont gouverné des empires, remporté des victoires, mérité des triomphes, et sont retournés ensuite, couverts de gloire, à cette même charrue qu'ils avaient été forcés d'abandonner. Chez les Romains, la récompense des grands capitaines consistait souvent en une étendue de terrain; les tribus qui s'occupaient à labourer étaient les plus estimées; et le plus bel éloge qu'on put faire d'un honnéte homme, était de l'appeler bon laboureur. L'empereur de la Chine, au commencement de chaque printemps, laboure lui-même, dit-on, quelque champ, accompagné des grands de l'empire. Il y seme cinq sortes de grains qui sont censes les plus nécessaires aux peuples. (SEGUIN.)

II. LES VÉGÉTAUX MARINS.

Quand les vents contraires ont éloigné un navire de sa route, quand l'équipage a consommé toutes les provisions, une mort affreuse paraît inévitable, et un découragement profond accable les matelots les plus hardis. Tout à coup le pilote apercoit les herbes marines, formant comme une épaisse forêt à la surface de l'eau; l'espérance ranime les matelots. Ces hommes, qui allaient mourir de faim, arrachent les longues tiges et les racines de ces plantes bienfaisantes, et en raniment leurs forces épuisées. Peu de temps après, la direction du vent est changée: quelques tiges de ces misérables plantes, qui, lorsque la mer les rejette sur ses rivages, ne sont jugées propres qu'à servir d'engrais pour nos campagnes, ont sauvé le navire et l'équipage. On peut aussi compter parmi les végétaux marins le corail, que les bijoutiers emploient souvent, et dont les pierres précieuses ellesmêmes ne surpassent guère l'éclat. A la vérité, les naturalistes regardent cette production brillante comme appartenant au règne animal; mais ce sera toujours au vent, et doucement enflées, sont les

un arbre pour ceux aux veux de qui on le présentera pour la première fois.

III. UN PEU DE JOIE D'APRÈS UN NOU-VEAU MODE.

Un prélat français visitait pour la première fois depuis son sacre la ville où il était né. Un grand feu de joie était préparé sur la place centrale, et l'évêque fut prié d'aller l'allumer. Il s'y rend avec un nombreux cortège. Quand le maire lui présente la torche d'honneur, l'évêque lui demande combien on a réuni de fa-

"Deux cents, répond le magistrat.

-Eh bien, reprend l'évêque, il y a au moins cent pauvres ménages dans notre ville: il faut les leur distribuer, et, au lieu d'un feu de joie, il y en aura cent."

Aussitôt, des personnes sûres vont chercher un membre de chacune des familles nécessiteuses, et tous les dignitaires présents, l'évêque en tête, distribuent le bois si charitablement employé. Il alla réchauffer les enfants, les vieillards, les malades, préparer les mets des ouvriers. et chacun applaudit à la bonne pensée du saint et vénérable pontife. (Extrait des Petites Lectures.)

IV. LE CYGNE.

A la noble alsance du ovene, à la facilité, à la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnaître non seule ment comme le premier des navigateurs, ailes, mais encore comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation. Son cou élevé et sa politrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde; son large estomac en représente la carène; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se releve en poupe; sa queue est un viai gouvernail; ses pieds sont de larges rames; et ses grandes alles demi ouvertes

Voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

Au don de la beauté, à la douceur et à la tranquillité du caractère, le cygne, par un mélange heureux de qualités admirables, dont la nature n'offre que fort peu d'exemples, joint le courage et la force. Il ne craint aucun ennemi, et on l'a vu souvent se mesurer avec l'aigle, en triom-Pher et le forcer à fuir. Aussi la fierté que lul donnent de si brillants avantages, l'en rend-il jaloux. Malgré la force de ses ailes, le cygne vole avec légèreté, et peut même entreprendre de longs voyages. Il nage aussi très vite, sans que les mouvements de son corps perdent de leur grâce.

V. LES CASTORS.

Les castors commencent par s'assembler au mois de juin ou de juillet pour se réunir en société; ils arrivent en nombre et de plusieurs côtés, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents: le lieu de rendez-vous est ordinairement le lieu de l'établissement, et c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates, et qui se soutiennent à la même hauteur, comme dans un lac, ils se dis-Pensent d'y construire une digue; mais, dans les eaux courantes, et qui sont sujettes à hausser ou à baisser, comme les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée; et, par cette retenue, ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau qui se soutient toujours à la même hauteur. La chaussée traverse la rivière comme une écluse, et d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'é-Paisseur à la base. Cette construction paraît énorme pour des animaux de cette taille, et suppose en effet un travail immense; mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établissent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans pas les connaître. Si l'on savait l'extré-

D ...

l'eau, ils commencent par l'abattre pour en faire la pièce principale de leur construction. (BUFFON.)

VI. LE SAGE S'INQUIÈTE PEU DU QU'EN DIRA-T-ON.

La miséricorde de Dieu avait conduit un homme vicieux dans une société d'hommes religieux dont les mœurs étaient saintes et pures. Il fut touché de leurs vertus; il ne tarda pas à les imiter et à perdre ses anciennes habitudes: il devint juste, sobre, patient, laborieux, pieux et charitable. Ses anciens compagnons de plaisir ne pouvaient nier ses œuvres; mais faute de les vouloir imiter, ils leur donnaient d'odieux motifs; ils consentaient à louer ses bonnes actions, mais ils méprisaient sa personne, et persistaiente à vouloir le juger par ce qu'il avait été, et non par ce qu'il était devenu. Cette injustice le pénétrait de douleur; il vint répandre ses larmes dans le sein d'un homme qui n'avait jamais vécu qu'en Dieu, et qui lui dit ces belles paroles: "O mon fils, your valez mieux que yotre réputation; rendez grâces à Dieu. Heureux celui qui peut dire: Mes ennemis censurent en moi des vices que je n'ai plus! Que vous importe, si vous êtes. bon, que les hommes vous poursuivent et même vous punissent comme méchant? N'avez-vous pas, pour vous consoler, deux. témoins éclairés de vos actions: Dieu et votre conscience? (Extrait des Petites Lectures.)

VII. LA BIENFAISANCE.

Combien de pauvres sont oubliés! Combien demeurent sans secours et sans assistance! Oubli d'autant plus déplorable, que, de la part des riches, il est volontaire, et par conséquent criminel. Je m'explique: combien de malheureux réduits aux dernières rigueurs de la pauvreté, et que l'on ne soulage pas, parce qu'on ne les connaît pas, et qu'on ne veut

mité de leurs besoins, on aurait pour eux, malgré soi, sinon de la charité, au moins de l'humanité! A la vue de leur misère. on rougirait de ses excès, on aurait honte de ses délicatesses, on se reprocherait ses folles dépenses, et l'on s'en ferait avec raison des crimes; mais parce qu'on ignore ce qu'ils souffrent, parce qu'on ne veut pas s'en instruire, parce qu'on les éloigne de sa présence, on croit en être quitte en les oubliant; et quelque extrêmes que soient leurs maux, on y devient insensible.

Combien de véritables pauvres, que l'on rebute comme s'ils ne l'étaient pas, sans qu'on se donne ou qu'on veuille se donner la peine de discerner s'ils le sont en effet! Combien de pauvres dont les gémissements sont trop faibles pour venir jusqu'à nous, et dont on ne veut pas s'approcher pour se mettre en devoir de les écouter! Combien de pauvres abandonnés! Combien de désolés dans les prisons! Combien de languissants dans les hôpitaux! Combien de honteux dans les familles particulières! Parmi ceux qu'on connaît pour pauvres, et dont on ne peut ni ignorer ni même oublier le douloureux état, combien sont négligés! Combien sont durement traités! Combien manquent de tout, pendant que le riche est dans l'abondance, dans le luxe, dans les délices! S'il n'y avait point de jugement dernier, voilà ce qu'on pourrait appeler le scandale de la Providence, la patience des pauvres outragés par la dureté et par l'insensibilité des riches. (Bourdaloue.)

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Le beau soleil de mai, levé sur nos climats, Féconde les sillons, rajounit les bocages. (MICHAUD.)

La caisse ou huche dans laquelle le tres mesures, et même des poids. boulanger prépare sa pâte s'appelle maie.

Le bonheur peut conduire à la grandeur su [prême,

Mais, pour y renoncer, il faut la vertu même. (CORNEILLE)

Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre! (IDEM.)

L'appétit, qui s'éveille et qu'on gagne à l'ou-[vrage,

Change en morceau de roi le mets le plus [frugal.

(C. DELAVIGNE.)

La vertu nous met au-dessus de l'envie. (Massillon.)

Louis XIV, à Marly, s'amusait beaucoup à voir jouer au mail. (ST-SIMON.)

Je sais, à sou, maille et denier, ce qu'il possède de bien. (Académie.)

Eh bien, moi, je suis pauvre et je vous tends la [main.

(A. GUIRAUD.)

Avec quelques vertus, j'eus maint et maint [défaut.

(CHAULIEU.)

contribuent au Les bonnes mœurs maintien de la société. (Académie.)

Ce cheval ne maigrit point, il se maintient. (Académie.)

Un mien cousin est juge maire. (LA FONTAINE.)

... Vous voyez d'ici mon illustre auditoire: Le lord maire d'abord, enflé d'un tel orgueil Qu'à peine il tenait dans son large fauteuil. (C. DELAVIGNE.)

O poétique mer ! il est dans cet esquif, Plus d'un cœur qui comprend ton murmure [plaintif. (LAMARTINE.)

La grande puissance est féconde en crimes, la licence est mère de tous les (Bossuet.) excès.

Le sanscrit est la langue mère des au-(Bescherelle.) tres langues.

Je n'adore qu'un Dieu, maître de l'univers, Sous qui tremblent le ciel, la terre et les enfers. (CORNEILLE.)

Le mètre est l'élément de toutes les au-

(Académie.)

Je n'ai continué ma marche qu'après m'être assuré de l'absence de tout danger.

Vous m'avez envoyé des bas de soie si étroits que j'ai eu toutes les peines du monde à les mettre. (MOLIÈRE.)

On ne fait pas de mal aux autres sans s'en faire à soi-même. (Desmahis.)

Il faut que l'éducation soit mâle, sérieuse et sévère; une certaine austérité douce et grave lui convient bien et la fortifie. (DUPANLOUP.)

Mais la postérité d'Alfane et de Bayard (1), Quand ce n'est qu'une rosse, est vendue au ha-[sard,

Et va porter la malle ou tirer la charrue.

(Boileau.)

Il ne faut pas jeter le manche après la cognée. (Proverbe.)

Je suis si aise de les voir partir, que je n'ai garde de les tirer par la manche pour les retenir. (D'ALEMBERT.)

On respecte à Siam les éléphants blancs comme les mânes des empereurs.
(Buffon.)

On purge les enfants avec de la manne. (Académie.)

Les enfants d'Israël mangèrent de la manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils vinssent dans la terre qu'ils devaient habiter. (SACI.)

Durant le deuil du feu roi, toutes les dames étaient en mante. (ACADÉMIE.)

On donne le nom de mante à une espèce de couverture de laine fabriquée à Reims.

C'est avec la menthe poivrée qu'on fait d'excellentes liqueurs de table, et les Pastilles si connues et si agréables de menthe.

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

(Errata.—Dans les Phrases à corriger, livraison précédente, phrase 2, le mot emploi devait être orthographié emploie: voilà pourquoi ce même mot se trouve écrit en étaliques dans Corrections, 2;—plus loin, Corrections, 12, écrire qu'il a faits.)

- 1. Aussitôt non seulement le peuple, mais aussi les rois et les grands de la France n'eurent rien de plus agréable que de prodiguer à l'envie les marques de vénération et de piété envers sainte Anne.
- 2. Il paraît à peu près certain que le feu qui à détruit l'édifice du *Herald* a eu son origine dans le toit. Des plombeurs y avaient passé la nuit et ils auraient peut-être laissé tomber du feu de leur fournaise. Un monsieur dit de plus qu'il les avu fumer en travaillant.
- 3. Jusqu'ici, les ministères qui se sont succédés ont suivi une politique très favorable aux prétentions exorbitantes des marchands de bois.
- 4. Le système des mandats-postes s'est généralisé avec une rapidité considérable dans notre pays.
- 5. Le culte et l'honneur de l'une et de l'autre (la bienheureuse Vierge Marie et Ste Anne) sont unis par un lien et une parenté si étroits, que l'un non seulement ne peut exister, mais même ne peut être conçu sans l'autre.
- 6. En sainte Geneviève et Jeanne d'Arc se sont incarné la foi religieuse, la foi monarchique, la foi nationale.
- 7. Parmi les travaux nombreux que cet humble artisan a fait, tout le monde admire le moulin Bisson à St-Jovite et le moulin du Nominingue. Ce sont deux petits chefs-d'œuvres de mécanique.
- 8. Il faut avouer qu'un grand nombre (de nouveaux sociétaires) s'y seraient laissés prendre, et s'il n'y en eut pas plus à St-Jérôme, c'est qu'il n'y en avait pas plus qui avaient alors des capitaux en disponibilité.
- 9. On verra plus tard que lord Selkirk sut se rappeler de ces paroles énergiques de Desautels et ne lui en garda pas rancune.
- 10. Ces Sauvages lui offrirent l'hospitalité et comme il était affamé il se mit à dévorer à belles dents, cette viande à demie cuite.
- 11. Les gisements de pétrole se trouvent généralement dans les terrains ayant éprouvés de fortes dislocations à la suite de cataclysmes datant d'une époque plus ou moins lointaine.
- 12. Depuis que les Stuart ont cessé de régner sur la Grande-Bretagne; depuis que la maison d'Orange d'abord, puis celle de Hanovre ont érigé en religion d'État le culte protestant, jamais

⁽¹⁾ Noms de deux chevaux très renommés dans les vieux romanciers français.

aucun représentant du Saint-Siège n'avait été vu en Angleterre.

13. Les jésuites de Rome, très en faveur au Vatican, se sont laissés persuader qu'il importait à leur ordre d'aider au premier ministre.

14. Le St-Siège ne peut vouloir détruire le pouvoir épiscopal, et ce grave incident accentura les divergences entre les évêques et la compagnie de Jésus dans cette province.

L'Église catholique en France, que la Patrie veut désigner par ces mots catholiques militunts et intransigeants du catholicisme, n'attaque pas la forme républicaine, pas plus qu'elle n'a attaqué les autres régimes qui se sont succédés en France.

CORRECTIONS.

1 Aussitôt,..... à l'enri......

2..... Des plombiers y avaient passé la nuit,.....

3..... se sont succédé.....

4..... mandats-poste.....

5..... sont unis par une parenté et un lien si étroits.....

6..... se sont incarnées.....

7..... a faits,..... chefs-d'œuvre.....

8.....s'y seraient laissi prendre..... qui eussent

9..... sut se rappeler ces paroles énergiques de Desautels,.....

10. Ces sauvages lui offrirent l'hospitalité, et, comme il était affamé, il se mit à dévorer à belles dents cette viande à demi cuite

11..... ayant éprouvé.....

12 Depuis que les Stuarts.....

13..... se sont laissé persuader..... (Dans cette phrase, on dirait plutôt aider le premier ministre qu'aider au premier ministre.)

14.... accentuera....

15..... pas plus qu'elle a attaqué..... se sont succèdé.....

J.-O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

COURS MOYEN.

Problèmes sur les fractions ordinaires.

I. Un homme a dépensé ; de l'argent qu'il avait dans sa bourse, puis le ; du reste; il lui reste alors 24 francs. Comhien avait-il d'abord?

Solution.—Après avoir dépensé $\frac{1}{3}$ de son argent, il en a $\frac{3}{3}$. Il dépense le $\frac{1}{4}$ de ce reste, c'est-à-dire $\frac{2}{3}$ de la somme, ce qui fait une dépense totale égale à $\frac{3}{3}$ de la somme, c'est-à-dire à $\frac{1}{3}$ de la somme.

Les $\frac{2}{3}$ qui restent valent 24 francs. Le tiers est 12 francs; la somme entière était donc 36 francs.

II. Une étoffe ayant ²/₄ de mètre de largeur se vend 9 francs le mètre; combien coûterait une autre étoffe de même qualité ayant ²/₄ de mètre de largeur?

Solution.—D'abord 4 équivalent à 8.

Avec 6 huitièmes de mètre en largeur, une longueur de 1 mètre coûte 9 francs;

Avec 1 huitième de mêtre seulement le prix serait

Avec 7 huitièmes de mètre de largeur, le mètre coûtera 7 fois autant, c'est-à-dire

$$1^{\text{fr}} \frac{1}{2} \times 7 = 7 + \frac{7}{2} = 10^{\text{fr}} \frac{1}{2}$$
.

III. Un ouvrage pourrait être fait par un ouvrier en 6 jours; un autre ouvrier le ferait seul en 8 jours. Combien met tront-lls de temps pour faire cet ouvrage, en y travaillant tous les deux?

Solution.—En 1 jour le 1er ouvrier fait de l'ouvrage et le second \(\frac{1}{4} \).

Ensemble ils font donc en 1 jour une partie de l'ouvrage égale à

$$\frac{1}{8} + \frac{1}{8} = \frac{4}{24} + \frac{3}{24} = \frac{7}{24}.$$

Autant de fois il y a 7 vingt-quatrièmes dans les 24 vingt-quatrièmes dont se compose l'ouvrage, autant il leur faudra de jours.

Le nombre de jours cherché est done

$$\frac{24}{7} = 3 j 3$$
.

IV. Un homme a payé une dette en trois fois. La 1^{re} fois il en a donné un quart, la 2^e fois la moitié du reste et la 3^e fois 27 francs. A combien s'élevait cette dette?

Solution.—La 1^{re} fois on a payé ¼ de la dette; la 2^e fois la moitié des ¾ qui restaient, c'est-à-dire ¾ de la dette.

La partie de la dette payée les deux premières fois est

On a donc payé la 3º fois les § de la dette. Or, 3 huitièmes de la dette valent... 27 fr; 1 huitième vaut le tiers de 27 francs,

V. On a payé 12^{fr},35 pour 2^m² d'étoffe; combien coûte le mètre?

Solution.—D'abord 2^m $\frac{2}{3}$ font $\frac{8}{3}$ de mètre. 8 tiers de mètre ont coûté 12^{fr} ,45; 1 tiers coûtera la 8^e partie de ce nombre, c'est-à-dire

$$12,45:8=1,556;$$

Le mètre coûte 3 fois autant que 1 tiers, c'est-à-dire

$$1,556 \times 3 = 4,668.$$

Le prix du mêtre est donc 4^{fr},67.

VI. Un coupon de soie ayant $\frac{3}{4}$ de mêtre a coûté 2^{fr} ,85; combien aurait-on payé pour 2m $\frac{5}{6}$ de la même étoffe?

Le mètre coûtera 4 fois autant, c'est-àdire

$$0^{fr},95 \times 4 = 3^{fr},80.$$

Le prix de ¹/₆ de mètre sera la 6^e partie du prix du mètre ou

$$\frac{3,80}{6} = 0,633.$$

Le prix de \S sera..... $0,633 \times 5 = 3f,165$ Le prix de 2 mètres sera $3,80 \times 2 = 7f,60$ Le prix de 2 mètres \S est donc... 10f,765

cours supérieur.

Règle d'escompte.

Définitions.—L'escompte en dehors n'est autre chose que l'intérêt de la somme indiquée.

Quant à l'escompte en dedans, au lieu

de le définir directement, il est bien plus facile de dire ce que c'est qu'escompter par cette méthode.

Escompter une somme en dedans, c'est la remplacer par le capital qui, augmenté de l'intérêt qu'il produirait depuis le jour de l'escompte jusqu'à celui de l'échéance, prendrait une valeur égale à cette somme.

Ce capital est souvent appelé la valeur actuelle de la somme à escompter.

Règle.—Pour escompter une somme en dedans, il suffit de la diviser par 1 augmenté de l'intérêt de 1 franc pendant le temps compris entre le jour de l'escompte et le jour de l'échéance.

En voici la démonstration dans le problème suivant:

PROBLEME.—A combien se réduit, par l'escompte en dedans, une somme de 385 francs payable dans 90 jours, le taux de l'escompte étant 6 p. 100?

Solution.—D'abord 90 jours sont 1 de l'année.

L'intérêt de 1^{fr} pour 90 jours sera

$$\frac{0.06}{4} = 0$$
fr,015

La valeur prise par 1^{fr} augmenté de son intérêt au bout de 90 jours sera ainsi 1^{fr}.015.

Une somme de 1^{fr},015 se réduirait donc à 1 franc par l'escompte; par conséquent la somme cherchée contiendra autant de francs qu'il y a de fois 1,015 dans le capital à escompter.

La somme cherchée est égale à

$$\frac{385}{1,015} = \frac{385000}{1015} = 379^{fr}, 31.$$

L'escompte est la différence entre cette somme et la somme à escompter; il est donc égal à

$$385 - 379,31 = 5^{fr},69.$$

L'escompte en dehors serait l'intérêt de 3856 pour 4 d'année à 6 p. 100. Or cet intérêt sera égal à

$$0.015 \times 385 = 5^{\text{fr}},775.$$

Observation.—L'intérêt de 1 franc pour le temps indiqué dans la question ne peut pas toujours être exprimé exactement par un nombre décimal, comme dans le problème précédent. Dans ce cas on ne doit pas se contenter d'employer une valeur approchée jusqu'aux millièmes et même jusqu'aux dix-millièmes; car on ne sait pas quel serait le degré de l'erreur dont se trouvera affecté le quotient obtenu en divisant le capital donné par 1 augmenté de l'intérêt de 1 franc. Pour le déterminer, il serait nécessaire d'être familiarisé avec la théorie des approximations. Il faut alors exprimer cet intérêt sous la forme d'une fraction ordinaire, comme nous allons le montrer dans l'exemple suivant.

Problème.—Quel est le capital qui, après avoir été augmenté de son intérêt à 4 p. 100 au bout de 3 mois 17 jours, a pris une valeur égale à 362fr,25?

Solution.—Les 3 mois et 17 jours font 107 jours. Or on trouve l'intérêt à 4 p. c. en multipliant le capital par le nombre de jours et en divisant le produit par 9000.

L'intérêt de 1fr pour 107 jours est donc

$$\frac{1\times107}{9000}$$
 ou $\frac{0,107}{9}$.

La valeur prise par 1 franc au bout de ce temps est égale à

$$1 + \frac{0,107}{9}$$
 ou $\frac{9,107}{9}$.

Pour avoir le capital cherché, on divisera la valeur donnée par cette valeur acquise par 1 franc. En désignant le capital cherché par c, on aura

$$c=362,25:\frac{9,107}{9}=\frac{362,25\times 9}{9,107}.$$

On trouve, en effectuant les opérations, 357.99.

Le capital cherché est donc 358 francs.

G. B.-L.

ALGÈBRE.

Trouvez deux nombres tels, que le carré du grand moins le carré du petit soit 56; et que le carré du petit plus de leur produit soit 40. (Traité élémentaire d'Algèbre, par les Frères des écoles chrétiennes.)

Réponse: 9 et 5.

Solution:

Soient x = le grand nombre,

Et
$$y = le petit.$$

D'après les conditions du problème,

$$x^2-y^2=56$$
 (1),

Et
$$y^2 + \frac{xy}{3} = 40$$
 (2).

Afin de rendre le calcul plus facile, supposons que x=ny, nous aurons pour équation (1):

$$n^2y^2-y^2=56$$
 (3),

Et pour équation (2):

$$y^2 + \frac{ny^2}{3} = 40,$$

Ou
$$3 y^2 + n y^2 = 120$$
 (4).

Faisons disparaître y² dans l'une e^t l'autre des équations (3) et (4):

Dans (3),
$$y^2 (n^2-1)=56$$
;

D'où
$$y^2 = \frac{56}{n^2 - 1}$$
. (5)

Et (4),
$$y^2 (3+n)=120$$
;

D'où
$$y^2 = \frac{120}{3+n} + (6)$$
;

D'où
$$\frac{56}{n^2-1} = \frac{120}{3+n}$$
.

Des équations (5) et (6), nous tirons l'équation

$$168+56 \text{ n}=120 \text{ n}^2-120,$$

 $120 \text{ n}^2-56 \text{ n}=288,$

$$15 n^2 - 7 n = 36$$

$$n^2 - \frac{7 n}{15} = \frac{36}{15}$$

Complétons le carré:

$$n^2 - \frac{7 n}{15} + \left(\frac{7}{30}\right)^2 = \frac{36}{15} + \frac{49}{900} = \frac{2209}{900}.$$

Extrayons la racine carrée:

$$n - \frac{7}{30} = \pm \sqrt{\frac{2209}{900}} = \pm \frac{47}{30};$$
D'où
$$n = + \frac{5}{3} \frac{4}{5} - \frac{4}{3} \frac{9}{6},$$
Ou
$$n = + \frac{9}{5} \text{ ou} - \frac{4}{3}.$$

La première des deux valeurs de $n\left(\frac{9}{5}\right)$ est la seule admissible. En la substituant dans l'équation (6), nous aurons:

$$y^{2} = \frac{120}{3 + \frac{9}{8}} = \frac{600}{24} = 25;$$
P'où $y = \sqrt{25} = 5$, petit nombre.

Et (1), $x^{2} - 25 = 56$,
$$x^{2} = 81;$$

D'où $x = \sqrt{81} = 9$, grand nombre.

J.-O. C.

LECTURE POUR TOUS.

HYGIENE DU BILLARD.

Le hillard, dont l'invention semble très ancienne, ne se répandit guère en France que sous le règne de Louis XIV, auguel son médecin Fagon l'avait con-

seillé, pour faciliter sa royale digestion. Hygiéniquement parlant, on peut définir le billard: un exercice physique doux, qui active la contractilité musculaire, et qui, par les dépenses organiques qu'il occasionne, favorise la circulation normale du sang, active la fonction respiratoire, et excite ainsi en nous les échanges nutritifs, d'où résulte ce "tour-billon incessant" qu'on nomme la vie. Ce Jeu, varié et émouvant, a en outre le Privilège précieux de s'appliquer aux deux sexes et à tous les âges. Îl aiguise Pappétit et aide à la digestion : ne digélambes qu'avec notre estomac?

et peu fatigant, impliquant peu d'efforts, et, partant, susceptible de pouvoir être longuement prolongé, surtout si la salle de jeu se trouve placée dans des conditions hygiéniques favorables. Le billard satisfait, dans le jeune âge, cet impérieux besoin de locomotion, si manifeste et si désagréablement constaté par les grandes personnes. Il est, à coup sûr, l'un des exercices les plus capables de redresser sans effort les tailles déviées par les travaux d'aiguille et par les attitudes scolaires vicieuses. Il est le véritable et naturel correctif du banc de l'école, ce lit de Procuste du pauvre écolier.

Le billard confère aux mouvements la régularité et la mesure, en développant, insensiblement, la dextérité dans la main et l'accommodation exacte dans l'œil (la coloration verte du tapis empêche, d'ailleurs, toute fatigue de cet organe). Pour toutes ces raisons, et pour d'autres encore que nous ne saurions développer, nous recommandons volontiers le billard aux chirurgiens qui ont besoin d'une grande pondération dans leurs mouvements et d'une exactitude précise dans leurs moindres actes, dans leurs moindres coups d'œil.

Sans exiger, nous dit avec raison Tripier, une grande application, le billard occupe cependant assez pour que les plus mauvais marcheurs fassent, quelquefois, sans s'en apercevoir, beaucoup de chemin autour du tapis vert. Nous avons eu la curiosité de savoir la longueur exacte de ce chemin, et nous avons appris que, pour accomplir 100 carambolages, on effectue une marche approximative de 2 kilomètres autour du billard. En faisant deux parties de 100 points, on a parcouru une lieue au moins, et sans le savoir, comme Môssieu Jourdain faisait de la prose!

Dites donc à un vieillard, à un obèse, à un convalescent, de faire une lieue dans leur journée! Ils vous enverront promener, vous et votre hygiène... C'est pour cela surtout que le billard convient à merveille à ceux pour qui la vie sédentaire est un poison; à ceux dont les dépenses organiques ne sont pas en équilibre avec les recettes; à tous les malades, enfin, qui ont besoin d'un exercice régurons-nous pas, en effet, autant avec nos lieret modéré. Dans la phtisie confirmée, et dans les maladies du cœur, par exc'est qu'il constitue un exercice modéré la marche en plein air, peuvent être parfois nuisibles. Dans ces cas, le billard convient parfaitement. Il convient, de même, à tous les sujets affaiblis et languissants, que l'on ne saurait fatiguer sans danger: ils arrivent ainsi (sans entraînement préablable, et presque sans s'en douter) à faire une dépense quotidienne de force, capable de permettre, graduellement un exercice plus éner-

gique et plus violent.

Au noble jeu de billard, les vieillards retrouvent leur souplesse perdue: cette marche, cette promenade continue autour du tapis vert leur est excellente, quand elle s'effectue, bien entendu, dans une atmosphère pure et non confinée ou eufumée comme celle des estaminets. Nous recommandons également cet exercice aux goutteux, aux rachitiques, aux albuminuriques, aux sujets qui souffrent de calculs biliaires et autres, à ceux qui ont de mauvaises digestions et des évacuations alvines difficiles ou irrégulières.

Dans l'obésité et le diabète, où l'exercice de toute la vie est indispensable pour la guérison, le billard, jeu actif et attrayant par l'émulation qu'il détermine, est un adjuvant de thérapeutique la chaîne des Cascades! très utile. Il est non seulement favorable à l'organisme: il calme remarquablement aussi le moral préoccupé de ces malades. C'est précisément cette action sédative, bien curieuse, sur le système nerveux, qui fait rechercher le billard comme une puissante distraction contre les soucis de la vie. Nous le conseillons à tous ceux qui ont besoin de s'égayer l'esprit: aux gens de lettres, aux bureaucrates, aux oisits, aux financiers affligés d'incessantes préoccupations d'argent. On appliquera également, avec succès, le billard à la cure des affections mentales, de l'hystérie, de l'hypocondrie. Ce meuble figure avec raison comme l'un des meilleurs outils employés dans le traitement de l'aliénation mentale; aussi le trouve-t-on dans toutes les maisons de santé et asiles privés réservés à la folie.

Deux mots, pour finir, sur l'hygiène au billard. La salle de jeu devra être spacieuse et bien aérée; le joueur revêtira des vêtements larges et permettant la plus grande aise dans les mouvements. Enfin, il sera bon de ne pas se lancer, immédiatement après le repas, dans la voie des carambolages : on attendra, pour cela, une demi-heure ou trois quarts d'heure pour ne pas troubler les débuts ve-t-il pas au touriste? Dr E. Monin. de l'acte digestif.

UN VOYAGE A L'ALASKA.

(Through Wonderland, by Lieut. Sch-WATKA.)

A 230 milles de Saint-Paul, à l'ouest, s'étend une région agréablement ombragée de forêts de frêne, entrecoupée de lacs et de fleuves. Les lacs Minnewaska, Cliterall et Battle, la rivière Détroit sont de grandes attractions pour le touriste.

Naguère inconnue, cette contrée dont on peut dire ce que Michelet écrivait de l'Amérique, "cette contrée, plusieurs fois trouvée en vain, est cette fois manifestée et assurée au monde par l'obstination" de l'explorateur. Le chemin de la colonisation du Nord, est ouvert avec la ligne du grand Pacifique Canadien. Parcourant des régions où les montagnes et les rivières, les cascades et les lacs rivalisent de grandeur et de pittoresque, ce chemin de fer, qui est le prolongement du Grand Trunk Railway, n'est-il pas un déâ porte à la nature?

Aussi, quelles merveilles sont réservées au touriste dans les monts Rocheux, dans

Les monts Rocheux appartiennent au Missouri Colombien. Le mont Brown, le mont Hooker mesurent près de 5,000 mètres d'élévation.

La chaîne des Cascades, dont le nom rappelle les chutes et les rivières qui tombent de terrain en terrain, partage en deux

parties la presqu'île d'Alaska.

La construction du Pacifique Canadien a amené des découvertes bien intéressantes pour le voyageur. Toute la région de l'extrême Far-West, ensevelie sous des neiges éternelles, nous a livré quel-

ques-uns de ses secrets.

Les expéditions de Palmer, de Blakiston et de Cheadie ont ouvert des routes nouvelles aux trappeurs et aux Indiens coureurs de pelleteries. La France et le Japon, l'Angleterre et la pointe extrême de l'Asie se trouvent maintenant rapprochées de 1,200 milles, et grâce à la science servie avec intrépidité, grâce aux voyageurs qu'aucun danger n'effraie, que n'arrête aucune fatigue, la Colombie anglaise et l'Alaska prodiguent au savant et au touriste les trésors de leurs merveilleuses richesses.

Quelles agréables surprises le cours de la rivière Colombie, en Orégon, ne réser-

Formé de deux branches nées sur le plateau et remarquable par ses cascades, ce fleuve est borde par les montagnes Rocheuses.

Le mont Tacama est un point des plus

remarquables de ce versant.

Quels sont ces lacs glacés la plupart du temps et si nombreux en ce pays? Ils "Ppartiennent au lit de l'Youcoun et nous donnent un avant-goût du territoire d'Alaska.

Pénétrons dans la Colombie Britanni-^{que}, parcourons le Manitoba. C'est vrai-Remblablement pour ces pays que la consremblablement pour ces pays que la cons- et Mackenzie qui traversèrent l'Amérique ruetion du Pacifique Canadien est un du Nord en 1732?

grand bienfait!

apidement enrichis, et de beaux maga- de l'expédition. sins en briques ont remplacé bien vite le bâtiment en bois."

Dans les environs, les forts Hope, Lytton, Saint-George et Alexandria sont cuneux à visiter. Le Fraser arrose cette ré-

gion, pour finir dans la baie de Géorgie. L'établissement de cette voie gigantesque du Pacifique Canadien devait nécessairement rencontrer de graves difficultés. Non seulement les querelles politiques de 1872, mais la nature même des terrains parcourir, les montagnes à aplanir, les Vallons à élever, les rivières à franchir formaient des obstacles qui pouvaient paraître insurmontables. Tout à son honneur, à l'honneur aussi de la civili-Sation et de la science, la compagnie a

Et il nous est donné aujourd'hui de pouvoir parcourir cette admirable région du Wonderland, de l'Yellowstone River, de visiter la vallée Wellamette, le délicleuse Colombie, puis cette terre glaciale d'Alaska que l'Indien foule durant un brumeux, qui n'a jamais connu les

chaleurs canadiennes.

Fred. Schwatka a fait de son voyage l'Angleterre. en ces contrées qu'éclairent des cieux si

compagnie du Northern Pacific Railway. Et à côté de ses récits qui excitent en nous le désir de contempler ces merveilleuses créations de la nature, nous voyons la manifestation éclatante de l'extension chaque jour croissante du Canada dans le monde.

La difficulté était grande d'arriver à découvrir le détroit qui relie l'océan Pacifique et sépare le territoire d'Alaska de la Sibérie. Cook l'explora et le franchit à la suite de Behring, au commencement du 18e siècle. Devons-nous citer Hearne

En 1804, Clarke et Lewis remontent le Quelle charmante cité que Victoria, la Missouri, et franchissent les montagnes Première ville de la Colombie Britanni-Rocheuses. Franklin périt dans un voyque! "Admirablement située sur les bords age dont l'avait, en 1847, chargé l'amid'une baie rocheuse, espèce de conque rauté anglaise, et c'est dans l'île du Roi ^{Cre}usée dans le promontoire que forme Guillaume que des explorateurs envoyés a mer en pénétrant dans le havre Esqui- à sa recherche, trouvèrent un tombeau malt pour s'enfoncer profondément dans élevé par ses compagnons; et dans une les terres... Tout le trafic de la Colombie cachette dissimulée sous un amas de Britannique passe, à l'entrée et à la sor-pierres, avait été placé un manuscrit qui tie, par Victoria; ses marchands se sont donnait de tristes détails sur les résultats

> Mais en 1851, Mac-Clure franchit le passage N.-O. Les efforts inouïs, la persévérance de l'Angleterre sont récompensés! Les passages glacés du pôle nord.

sont ouverts au navigateur.

La route d'Alaska nous réserve les plus étonnantes surprises. Des villages entiers nous rappellent les divinités de l'Inde, sa civilisation. Puis à côté, dans le bassin du Fraser, nous retrouvons la riche culture de l'archipel de la Reine Charlotte.

D'ailleurs, la Colombie présente plutôt l'aspect d'un pays de pâturage qu'une

terre de labour.

Les flancs des montagnes et des collines sont couverts d'arbres de toutes sortes et qui atteignent, comme dans les contrées méridionales, des proportions prodigieuses : le saule, le bouleau, le noisetier, le genévrier, le cerisier sauvage, l'érable, les sapins, y croissent abondamment. Et l'Indien, à coté des vallons encaissés, cultive le kamass, dont il fait ses délices les plus pures.

Le climat de cette partie de Amérique du Nord rappelle volontiers le climat de

Le voyageur en reconnaîtra tour à tour divers une relation fort instructive, pu-bliée dans une charmante brochure, qui lons abrités contre les vents du nord par été éditée avec luxe par les soins de la les monts Rocheux, il redoutera la proximité de l'Océan brumeux. Dans cette région où les plateaux sont superposés les uns aux autres, les vents du nord apportent avec eux la sécherese et par-

fois la désolation.

Alaska rappelle la nature des Alpes: la vie simple et patriarcale contraste avec les mœurs américaines. Le touriste est frappé de quelques particularités sin-gullères; à Sitka, une chapelle grecque surmontée d'une croix et d'un dôme placé au centre forme un contraste original avec la nature sauvage qui l'entoure. Divers instruments de fer remontent à une époque fort ancienne: des couteaux, des cuillers y ont été découverts il y a une

trențaine d'années.

Le voyage de F. Schwatka jette un jour tout nouveau sur cette contrée d'Alaska. Sites pittoresques, fleuve, lacs, montagnes: toutes les splendeurs de la nature s'offrent à la curiosité du vova-geur. D'autre part, le Northern Pacific Railway," les magnifiques hôtels tout prêts à recevoir le touriste fatigué, placent à la portée de chacun ces régions auparavant inaccessibles. Quel charme n'y a-t-il pas maintenant à visiter le mont Saint-Elie, le mont Fairweather, ces fameux volcans qui dressent leurs cratères à une hauteur de plus de 5,000 mètres, et que de la mer, sur la limite du territoire d'Alaska, vous pouvez apercevoir de 150 milles!

Ajoutons que, grâce à ce chemin de fer, des liens nouveaux relient l'industrie et le commerce de l'Amérique avec le Japon, et qu'avec le pays d'outre-mer est créée cette union morale qui déjoue les vicissitudes de la politique, et franchit les

espaces.

LE THÉ ET SA RÉCOLTE.

Le thé, qui fait la principale richesse de la Chine et du Japon, est le produit d'un arbrisseau dont la hauteur moyenne est de quatre à six pieds. Cet arbre ne demande aucun soin particulier, et ressemble dans sa forme et ses feuilles à notre cerisier de France. Il donne trois récoltes, qui se font chacune à un mois d'intervalle. La première a lieu à la fin de février et au commencement de mars et donne la meilleure qualité de thé. Les

récoltes se font comme suit: on étend aux pieds des arbres de grandes nattes qui recoivent les feuilles assez mûres pour se détacher des branches, qui sont secouées, de même que l'on fait ici pour la récolte des pommes. Un mois après cette récolte on en fait une autre de la même manière, puis une troisième encore un mois plus tard. Les premières feuilles récoltées fournissent le thé de première qualité, mais c'est la dernière ceuillette qui est la plus abondante. La première fournit le thé appelé impérial, ainsi nommé parce qu'il est à peine suffisant pour la consommation des grands de l'Empire. Il n'entre pas dans l'exportation. Il peut être assimilé au vin de la Champagne, dont on boit plus souvent "la marque du commerce " en dehors de la France que le jus même; ce thé se vend aussi tres cher, et le peu qui en est exporté, ne se trouve pas dans le commerce.

Après que les feuilles ont été détachées de l'arbre, comme nous venons de le dire, elles sont triées et mises en tas suivant le degré d'ancienneté, puis placées dans un sac ou linge pour être plongées une demi-minute environ, dans l'eau bouillante d'où elles sont retirées, égouttées et jetées sur des plaques en fer chautfées à cette fin. Elles restent sur ces plaques le temps nécessaire pour rôtir et ensuite elles sont données à des personnes chargées du soin de les rouler. On roule la feuille du thé étendue sur des nattes avec la paume de la main jusqu'à ce qu'elle soit refroidie, afin d'en faire sortir un suctrès malsain qu'elle contient. Sans cette opération première, le thé ne pourrait pas servir de breuvage, car sa feuille contient un jus verdâtre très agacant et iritant les nerfs, qu'il faut lui enlever.

Ce travail de roulage se répète deux ou trois fois, afin de bonifier la feuille du thé et lui enlever l'humidité qu'elle con-

Après qu'elle a été ainsi chauffée, rou

the et refroidie, on fait sécher le thé pour le mettre en boîte. Et malgré toutes des pérations, le thé nouveau n'est pas usité seul comme breuvage. Ceux qui s'en servent alors le mêlent avec du thé ancien. Le thé ne devient bon qu'après dix à douze mois de sa récolte, et jusque-là il conserve toujours un goût acre qui irrite les nerfs.

Il y a plusieurs qualités dans les thés verts ou noirs. Celui de première qualité, comme nous l'avons dit, est le premier produit de l'arbre; la feuille fournit un thé plus fort, plus suave et moins irritant. Il est le plus recherché et se vend, en Chine même, cinq à six piastres la livre. Cette qualité ne fait pas partie de l'exportation, et nous pouvons affirmer avec vraisemblance que la compagnie du Pacifique Canadien n'en a pas débarqué à Toronto, Chicago et Montréal dans la cargaison qu'elle vient d'importer pour la première fois directement du Japon.

L'exportation du thé de la Chine peut être évaluée à environ cent millions de francs par année; cette quantité cependant n'est rien comparée à la comsommation qui s'en fait en Chine et dans les pays limitrophes. En effet, si l'on considére que le thé est le breuvage presque continuel du Chinois, et que la Chine est peuplée d'environ quatre cents millions d'habitants, il est facile de concevoir l'énorme quantité de thé consommée chaque jour.

FENSEES SUR L'AVENIR.

Quand est venue pour le jeune homme l'heure où il doit choisir un état, souvent un sombre effroi tourmente son ame mélancolique: c'est dans la foi chrétienne du'il doit aller puiser sa force et sa conolation.

Quand on a vingt ans, les pensées trisses se portent vers l'avenir. Il est rare mais cessé de l'entendre, car elle lui a heureusement, que le passé, si court en-lappris que tout l'avenir n'est pas ici-bas,

core, retrace à l'esprit des images de deuil; l'avenir au contraire, si long, semble-t-il, et si incertain, est l'aliment ordinaire des vagues tristesses de la vingtième année, une désillusion, une souffrance, un rêve trop tôt évanoui. Tout vient successivement augmenter chez ces jeunes âmes l'inquiétude des jours à venir. De là ces abattements, ces découragements sans causes apparentes, ces effrois que plus tard on traite légèrement d'enfantillages.

L'homme mûr, quelque voie qu'il ait choisie, pénible ou facile, la connaît, la sait, il en a pesé les bonnes ou les mauvaises chances; il marche vers un but déterminé; les obstacles, il les attend ; les écueils, il les a déjà côtoyés ou franchis. Il y a laissé des lambeaux de sa chair, et, aux taches de sang dont il les a maculés, il les reconnaît et les évite.

Mais à vingt ans, tout est douteux. Derrière ce voile opaque de l'avenir qui couvre tout, comme le rideau ferme la scène, qu'y a-t-il? Quand il se lèvera, que vont représenter les personnages? Et cependant l'orchestre joue l'ouverture, toujours la même, quelle que doive être la pièce : une ouverture pleine de suaves, rêveuses mélodies, où les notes perlées du rire se mélent aux doux soupirs de la poésie, où chaque exécutant est beau, idéalement beau; où chaque instrument est doué d'un son velouté et à demi voilé.

Et parmi toutes ces voix, il en est une plus douce que toutes les autres. Mais sa douceur est si puissante que lorsqu'une fois on l'a perçue distinctement, aucun bruit, aucun éclair ne peut la couvrir. Les soli brillants et les luttes formidables ne peuvent empêcher sa faible voix de parvenir jusqu'à ceux qui la connaissent. Cette voix, vous avez compris sans doute, c'est celle de la foi, de la croyance dans une autre vie, dont celle-ci n'est que le sombre vestibule. Heureux qui n'a jamäis cessé de l'entendre, car elle lui a appris que tout l'avenir n'est pas ici-bas.

contenu dans cette première obscurité, et en lui dévoilant le front splendide de la scène, elle rend aux premiers plans leur véritable étendue; elle les ramène à leurs proportions exactes et le regard, effrayé d'abord, les franchit sans peine et va se perdre au loin, rassuré, ébloui, dans l'infini lumineux.

VARIÉTÉS.

Le Territoire Indien.—Le Territoire Indien possède une population d'environ 75,000 habitants, composée principalement de Chikasaws (5,000), Choctows (16,000), Cherokees (19,000), Creeks (14, 020, et Seminoles (3,005. Les autres 17, 000, et plus, sont divisés parmi trente tribus, par bandes de 100 au moins. Les Etats-Unis ont onze agences dans le Territoire Indien, nommées par le Président avec le consentement du Sénat; mais chaque tribu a son gouvernement intérieur. Cependant, la juridiction des cours des États-Unis, s'étend sur le territoire pour les actions civiles, où un homme blanc est en cause pour un crime commis sur ou par un homme blanc, et pour la violation des lois qui règlent le commerce et les relations avec les Indiens.

L'idée de former un gouvernement territorial a été longtemps discutée par les tribus civilisées, et en 1870, une convention à Ocimulgee fit les préliminaires d'une constitution organisant un gouvernement, avec gouverneur et chambre 16gislative. Mais le projet fut rejeté, grâce à l'opposition de plusieurs petites tribus. Il existe dans le territoire 483 écoles, avec plus de 900 professeurs. Les cinq nations civilisées ont organisé un système d'écoles, comité d'organisation avec contrôle général, et directeurs en charge des districts scolaires. La plupart des professeurs sont des Indiens instruits, et la langue anglaise est la seule parlée. En plus des éccles publiques, chacune des cinq nations a des académies et des écoles privées. Il y a aussi dans le territoire un grand nombre d'écoles supportées par des missionnaires de différentes religions.

—L'importance de la laiterie est énorme aux États-Unis. Elle représente un placement cinq fois aussi considérable

que le capital de toutes les banques du pays entier, c'est-à-dire le capital des banques est un peu moins que \$671,000, 000, tandis que l'industrie de la laiterie représente une somme de plus de 3 milliards de dollars. On estime à 21 millions le nombre des vaches à lait. Elles donnent chacune une moyenne de 350 gallons de lait par année. Cela forme une production totale de lait de 7 milliards 350 millions de gallons; un petit océan, quoi! Quatre cents millions de gallons de lait sont convertis en beurre 700 millions en fromage, et les autres 2 milliards 480 millions passent par les mains des vendeurs de lait et des épiciers, et par la gorge de 60 millions d'hommes, femmes et enfants. La quantité de beurre manufacturé est d'environ 1 milliard 350 millions de livres, et de fromage 6½ millions de livres. La valeur des produits de la laiterie, l'année der nière, s'est élevée à 500 millions de dollars. C'est 20 millions de dollars de plus que la valeur de la récolte de blé. Pour nourrir cet immense troupeau de bêtes à cornes, il faut 160 millions d'acres de paturages, valant 2 milliards 500 millions de piastres. Il est donc facile de se convaincre que les quatre millions de fermiers des Etats-Unis sont un important élément de la prospérité et des richesses nationales.

— Un cinquième de tout le charbon que fournissent les États-Unis se trouve dans quatre comtés, dont Pittsburg est le centre commercial. Près d'un tiers du produit est converti en coke. Il y a 100 fabricants de coke, 12,000 fourneaux, et \$13,000,000 de placés. Six mille personnes y trouvent de l'ouvrage.

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui palei ont cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en tolle, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons du faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 et 258, rue Saint-Paul, Montréal.

J. A. MANSEAU.

APPPLICATION DE LA STÉNOGRAPHIE-DUPLOYÉ

A LA LANGUE ANGLAISE.	
Phenography made easy, after the French System Sténographie-Duployé, by J. Member of the Institut Sténographique des deux Mondes, etc. A l'usage de Familles, des Gens du monde, des Avocats, Journalistes, Marchands, etc. La simplicité de cette méthode permet à toute personne intelligente de l'quelques heures et sans maître, d'écrire très rapidement toutes les notes poss de suivre peu de temps après la parole d'un orateur, quel qu'il soit. 1 vol. in-18, élégant cartonnage en toile	es Écoles, des apprendre en ibles, et enfin
MGR DUPANLOUP.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
DE L'EDUCATION. 3 vol. in-12	\$2.63
DE LA HAUTE EDUCATION INTELLECTUELLE. 3 vol. in-12	\$2.63
LETTRES SUR L'EDUCATION DES FILLES et sur les études qui conviennent aux le monde. 1 fort vol. in-8.	femmes dans \$2.10
Le P. A. MONFAT, de la Société de M	TARIE.
LES VRAIS PRINCIPES DE L'EDUCATION CHRETIENNE rappelés aux maîtres et Dispositions requises pour en faire une heureuse application, et devoirs qui 1 fort vol. in-12.	aux familles. en découlent. \$0.88
LA PRATIQUE DE L'EDUCATION CHRETIENNE d'après les vrais principes; ouvre maisons d'éducation et aux familles chrétiennes. 1 fort vol. in-12	age dédié aux \$0.88
PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRETIEN d'après les vrais principes; faise Pratique de l'Éducation chrétienne.—1 ^{re} partie.—Grammaire et Littérature. in-12.	40.0 40.0
2º partie.—Morale et Philosophie. 1 fort vol. in-12	\$0.88
DÉSIRÉ COUVREUR.	***************************************
TRILOGIE DE L'EDUCATION, ou Leçons pratiques, par demandes et réponses: 1 religieuse et morale dans la famille et par la famille; 2° d'éducation religieus civique dans l'école et par l'école; 3° d'éducation religieuse, morale et civique et par la société; à l'usage commune des enfants, filles et garçons, qui fréquen primaires, et pouvant, au besoin, servir de guide aux parents, aux maîtres de l'éducation.	use, morale et lans la société tent les écoles et maîtresses

TH. BRAUN.

- COURS D'EDUCATION (Morale pédagogique. Usages et bienséances), destiné aux élèves des écoles normales des deux sexes. 1 vol. in-12......\$0.40
- COURS théorique et pratique de Pédagogie et de Méthodologie. 3 vol. in-12.....\$2.00

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

P. J. O. CHAUVEAU.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU CANADA. 1 vol. in-8
FRANÇOIS XAVIER GARNEAU, sa vie et ses œuvres. 1 vol. in-8
Le DIES IRE, traduction nouvelle en vers français, suivie d'une notice sur cette séquence célèbre et sur les traductions qui en ont été faites en diverses langues. Brochure in-8
P. CHAUVEAU, FILS.
FREDERIC OZANAM,
SA VIE ET SES ŒUVRES;
Précédé d'une Introduction par M. Chauveau, père. 1 fort vol. in-8,
SAMUEL SMILES. SELF-HELP, ou caractère, conduite et persévérance illustrés à l'aide de biographies. Traduit de l'anglais. 1 vol. in-12
Contes et Scenes de la vie de famille, dédiés aux enfants. Illustrés de nombreuses vignettes dans le texte. 2 vol. in-12
PAULINE L'OLIVIER.
Manuel de politésse et de savoir-vivre, à l'usage des jeunes filles. 1 vol. in-18, cartonné\$0.10
Politesse et bienséances, à l'usage des établissements d'instruction, par Un ami de la jeunesse 1 vol. in-18, cartonné
Madame BOURDON.

Politesse et savoir-vivre, à l'usage des jeunes personnes. 1 vol. in-18, cartonné...